LA ROCHE-SUR-YON

AMICALE

VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

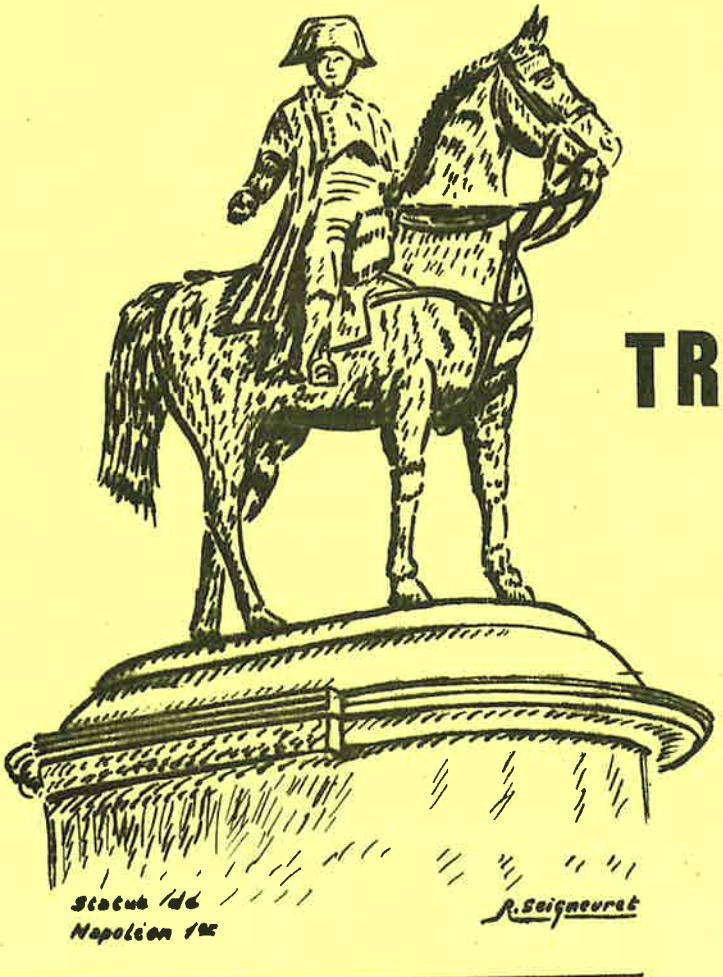

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON

N° 6

FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 _ Boulevard A. BRIAND 85000 ; LA ROCHE-SUR-YON

Magasin spècialisè de
lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir

Voilages et décors fenêtres

A. DOUTEAU

artisan tapissier

LA ROCHE-SUR-YON

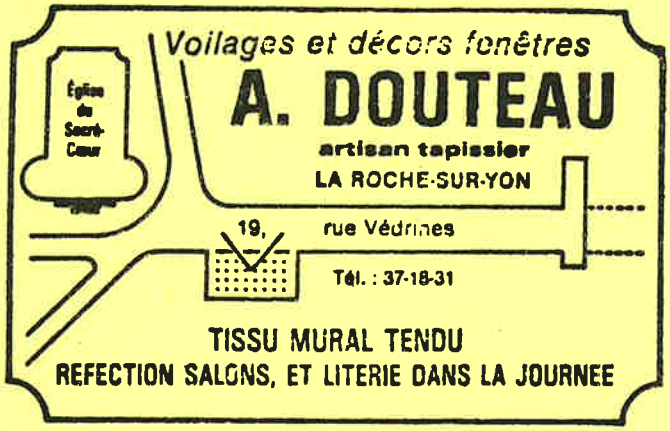

TISSU MURAL TENDU
REFECTION SALONS, ET LITERIE DANS LA JOURNEE

AGP
GROUPE DE PARIS

MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 37.26.12

hible

DÉMÉNAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES

La ROCHE-sur-YON

ASSURANCES
INCENDIE-AUTO
VIE-RESPONSABILITÉ CIVILE
AVIATION-MARITIME

AUTO - MOTO - BATEAU - SUPER-LOURD -

EN TRADITIONNEL
OU FORMATION ACCELEREE

CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21, RUE FOCH LA ROCHE/YON
TEL : 37.03.89

BOSTON

LA BOUTIQUE POUR LES HOMMES ET LES FEMMES RAFFINES

27, Rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 37.27.22

visitez **sanit expo**
Tel : (51) 37.69.25

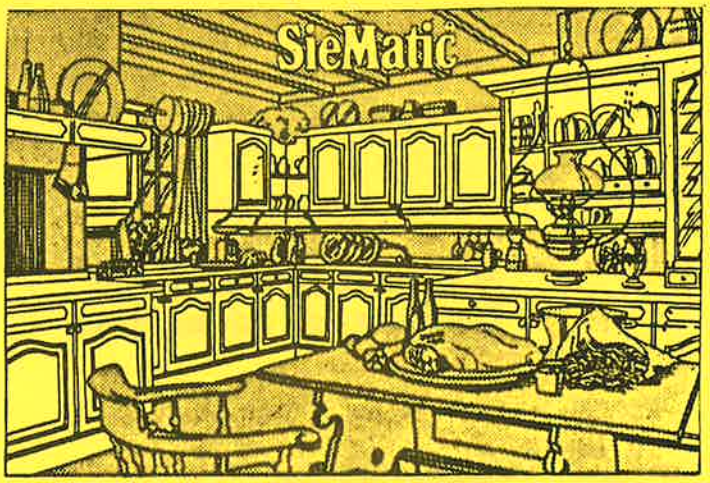

Une exposition permanente de :

- CUISINES rustiques et contemporaines.
- SANITAIRES et accessoires.
- CARRELAGE.

ydier

Bd de l'Industrie - Zone industrielle Sud
31X - 85001 LA ROCHE SUR YON

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers
(Résidences Principale et Secondaire)

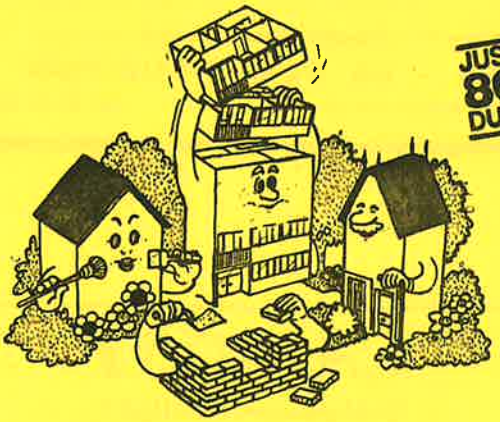

achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre
85000 LA ROCHE SUR YON
Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

CNEP

Philatélie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaires des marques

LEUCHTTURM
SAFE
LINDER
YVERT

TÉL. (40) 20.45.71
R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS
44000 NANTES

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle
85000 LA ROCHE SUR YON
Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères
Caisses Maladies
et
Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures
Semelles correctrices.
Ceintures et corsets médicaux sur mesures
Chaussures médicales et Thérapeutiques.

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handicapés.

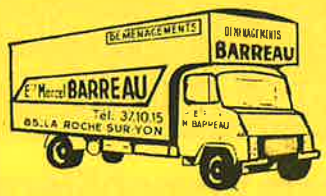

TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

BIERES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

Ets Marcel BARREAU

Route de Nantes
85 - LA ROCHE-SUR-YON
C. C. P. Nantes 1778-39 *Tél. 37.10.15*

maisons Dômefrance

la sécurité du traditionnel
l'agrément du sur mesures

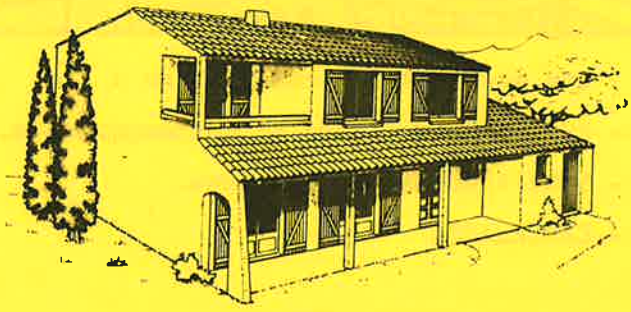

Centre Commercial des Halles
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. (51) 37.36.88

"CALICOT"

Etablissements GUILLET

Tissus - Nouveautés - Ameublement
Confection de Travail

6, rue Maréchal-Joffre - Tél. : 37-44-68
85000 LA ROCHE-SUR-YON

BULLETIN de

L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

NUMERO 6 MARS 1980

SOMMAIRE

1	°° Sommaire	
2	°° Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3 à 6	°° L'Assemblée Générale	GRINGOIRE
7	°° La Vie de l'Amicale	
8	°° Quels jeunes ?	
9 à 22	°° La Poste Automobile rurale	A. RECOQUILLON
23 - 24	°° Les marques Postales Vendéennes à Nom révolutionnaire	M. BRUNO
25 - 26	°° La Poste à Menton (suite)	P. BENINI
27 à 29	°° Le 2 c. du type Blanc	Y. PAUVERT
30	°° Des précisions sur le Caobang	
31 - 32	°° La rue de la Poste aux Lettres à la Roche-sur-Yon	M. BRUNO
33 - 34	°° La 1ère liaison aérienne Villacoublay - Pauillac	C. BELLEIL
35	°° Rendons à César....	Commission de rédaction
36	°° Les nouveaux tirages des "Sabine"	G. ABERT
37 à 40	°° La Publicité sur les Imprimés des Postes et Télégraphes	Y. PAUVERT
41	°° Le cachet "Thouarsais - La Caillère"	M. BRUNO
42	°° 56 = 74	J.P. GAUDEMER
43	°° Nouvelles Flammes de Vendée	
44	°° La Bibliothèque de l'A.P.Y.	

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
Boulevard d'Angleterre
LA ROCHE SUR YON.

LE MOT du PRESIDENT

"Vous êtes ... quoi ? Philatéliste ? Ah, oui, vous ramassez les timbres ! vous en avez combien ?"...

Qui n'a pas entendu cette réflexion lorsqu'au hasard d'une conversation, votre douce manie est apparue au grand jour !

Ne ressentez-vous jamais cette désagréable sensation d'être pris pour un doux maniaque encore enfant ? N'hésitez-vous jamais à faire état de votre passion ? Ne le niez pas ; vous éprouvez un sentiment de culpabilité en reconnaissant un travers inavouable et vous craignez que vos amis vous prennent pour un attardé mental.

Il faut reconnaître, néanmoins, que l'opinion du non-initié est moins désobligeante à l'égard de celui "qui en a beaucoup", car seul le nombre de timbres amassés compte pour lui. Mais, si vous placez "... j'ai de la chance, je viens de payer 5 F. un timbre qui en vaut 2 000..", vous observerez un oeil intéressé, voire cupide, l'attrait de la collection n'étant plus le nombre de timbres, mais celui des francs qu'on peut en tirer ! Et vous renverserez la situation en ajoutant :"Vous ne savez pas que le Prince de Monaco et la Reine d'Angleterre sont de grands philatélistes... ? Quelle lacune !".

En fait, qui sommes-nous ? Reconnaissons-le : des êtres se comportant parfois comme des enfants ayant toujours envie de ce qu'ils n'ont pas. Quelques passionnés se conduisent du reste comme eux, c'est évident, avec l'impatience qui les caractérise. Et si par malheur - ou par bonheur - vous vous trouvez en concurrence avec un collectionneur recherchant la même pièce que vous, il deviendra souvent un adversaire, peut-être même un ennemi. Ne retrouve-t-on pas parfois, sur son chemin, de bonnes relations catapultées sur le sentier de la guerre, téléphonant dans tous les azimuts pour que lui soit vendue, à lui et à lui seul, la pièce que vous recherchez...?

A mon avis, être collectionneur, c'est se tenir à l'affût de l'information, demeurer en état de recherche permanent, mais c'est aussi rester courtois envers les autres. Et le jour où vous trouvez une "bonne petite chose", quelle joie interne sans égale ! Mais aussi que d'espoirs déçus alternant avec de solides amitiés. La vraie collection en définitive, c'est, pour nous, le, piment de la vie.... Que serait la vie sans piment ?

Le vrai philatéliste, l'authentique marcophile, me comprendra.

Mais, en fin de compte, ça ne fait pas beaucoup de monde... !

Y. PAUVERT.

L'Assemblée Générale du 9 décembre 1979

comme si vous y étiez

9 H 15

La grande salle de réunion de la résidence Bretagne, celle que n'atteint pas le bruit de l'argent, celle des "amateurs", la SALLE DES DEBATS pour l'appeler par son nom, est déjà équipée de la quasi-totalité des chaises disponibles.

9 H 30

Déjà de nombreux amicalistes sont là; M. GUILLET, venu de Thouaré (44) avec son épouse, M. ALLARD, domicilié désormais à Champagné-les-Marais, une délégation de "haut-bocains". Merci à tous ces fidèles !

Le calme règne; on n'éprouve pas du tout l'impression pesante des veilles de grandes batailles !

Le président, M. PAUVERT, est solidement installé au centre de la table; à sa droite, M. RECOQUILLON, président honoraire, toujours alerte malgré ses 90 printemps prochains; plus loin M. ABERT, M. BRUNO. A la gauche du président, loin, M. KERDRAON et M. CHARRIER.

9 H 45

Le quart d'heure du Vendéen est à peine écoulé que le président agite fébrilement deux clochettes minuscules et aphones (don de deux amicalistes pas "clochards" qui comptent évidemment plus sur le bel organe du président (sa voix, s'entend) que sur le son des clochettes). La séance est déclarée ouverte. Un rapide coup d'oeil confirme que le quorum est largement atteint. Par respect des statuts (oh, ce secrétaire intérimaire qui connaît tant la musique !), les présents seront invités à émarger sur une liste d'adhérents ultra-complète puisqu'aussi bien y figurent quelques démissionnaires, et même un défunt ! Personne ne signera pour ces derniers ! Les pouvoirs sont également centralisés et comptabilisés. On dénombrera ainsi 52 présents et 28 pouvoirs dûment établis.

De toute évidence, la fine fleur de l'A.P.Y est là, et bien là ! les débats peuvent commencer !

9 H 55

La minute de silence demandée à la mémoire deM. RENOLLAUD s'achève. Entamons l'ordre du jour . Bien sûr, le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1978 est adopté sans coup férir. Qui s'en souvient d'ailleurs, puisqu'il n'avait été constaté ni mort, ni blessé !
Et le président enchaîne, avec un sens inné des transitions : l'Amicale a vécu presqu'un an sans véritable secrétaire. Qui s'en serait douté ? M. James RAIMONDEAU, secrétaire l'an dernier, avait demandé à être relevé de ses fonctions par suite de sérieux ennuis de santé éprouvés par son épouse, mais qui le handicapaient par contre-coup. En acceptant cette démission (avec remerciements pour les services rendus), M. PAUVERT avait demandé d'abord au Conseil, puis aux assistants d'une réunion mensuelle, de confier le secrétariat à M. Gérard ABERT. Bien sûr, l'accord avait été unanime. Il s'agit, aujourd'hui, en assemblée "extra-ordinaire" de transformer, d'un coup de baguette magique, le secrétaire intérimaire en secrétaire permanent. Ce qui fut fait à l'unanimité et dans la bonne humeur. Notre ami a déjà si souvent ramené sa-binette !! (pour les non - initiés seulement : il collectionne les "Sabine"....)

Ce serait encore mieux si, comme l'ont suggéré Michel OLIVIER et ses voisins, "ça s'arrose" un jour; mais M. ABERT est si sec (de carcasse) !!

10 H 10

Le trésorier, M. CHARRIER, donne les grandes lignes des finances de l'Amicale. Ca va, sans trop de beurre dans les épinards, mais ça va. !

Par contre, emporté par son tempérament de rugbyman, il fonce bille en tête dans le détail des comptes, des sous-comptes.. Foi d'animal, il n'y manque pas un bouton-pression ! Que faire d'autre que de dire ? Amen ! Bravo ! Merci !

Et les commissaires aux comptes, submergés, subjugués, feront de même.

Allons, l'Amicale est une "smicarde" qui se défend bien !

10 H 25

Il y a belle lurette que la salle est archi-comble sauf quelques places au premier rang. Quelle modestie quand même ! Seule Mme Gisèle BRETHOME s'installe en vitrine, mais d'autres sujets de poids ou de choix (n'est-ce pas Mme MAINDRON ?) resteront dans le couloir autour, il est vrai, de notre Don Juan National.

10 H 26

Un ange passe ! L'assistance va vivre un moment de haute stratégie; Mânes de ***Machiavel*** *pâlissez !*

Bon apôtre, le Président rappelle que, sur la cotisation 1979, il restait seulement 16 F. pour l'Amicale ***quand*** *tout était payé aux instances nationales ou régionales. Et il demande si l'assistance est d'accord pour porter ce solde de 16 F à 17 F. Vote à l'unanimité. Bien sûr elle est d'accord; c'est une goutte d'eau !*

Mais, poursuit le Président, la cotisation fédérale augmente de 1 F, le Groupement Philatélique Vendéen demande aussi 1 F par tête, et l'abonnement à Philatélie Française passe de 23 F à 35 F. -- Au total, addition faite, la cotisation 1980 sera donc de 60 F.

L'assistance, saisie par la magie des chiffres, n'y a vu... que des chiffres ! et les mains se lèvent pour approuver, comme si M. PAUVERT avait dit 2 + 2 = 4 au lieu de 45 + 15 = 60 F.

Bravo, Président ! Au ministère des Finances !

Une voix s'élève tout de même pour parler de Philatélie Française, une autre voix que celle du "Grand Opposant".
Un court instant, on se demande si les grands débats des années 65 et suivantes ne vont pas renaître...
Mais les passions sont moins vives : tout est si cher, qu'une revue (en nets progrès !) à 3 F par mois, ce n'est pas le Pérou !
-- le G.P.C.O., dit M. MOREAU, reste en position d'attente, l'abonnement au journal doit être considéré comme un service normal de la société; la majorité des sociétés du G.P.C.O. ne voient plus de raisons de faire marche arrière...

Enfin, les grandes voix de Mrs PAUVERT et ROYER se font lénifiantes.
Et il n'y a pas de tempête..
La pression des instances nationales ou régionales, l'amélioration de la revue, l'habitude, la lassitude, ... ont obtenu le statu quo.

Les règnes les plus longs, comme celui de Louis XIV, ont souvent commencé par une Fronde sérieuse !

10 H 45

Autre formalité de routine : le renouvellement du tiers sortant du Conseil.

M. G. PROST annonce qu'il entend bien, comme il l'a déjà dit au Président, ne pas voir renouveler son mandat de premier vice-président. Notre ami joue désormais les sénateurs auprès de centaines de personnes du 3e ou du 4e âge; qui eût dit qu'avec ses cheveux blancs, il eût pu s'occuper si activement de tant de petites vieilles souvent si bien conservées ?
Bref, après des années de bons et loyaux services, M. PROST entend rentrer dans le rang. Devant son obstination de jurassien, le Président accepte ce renoncement et remercie notre ami de son activité passée (qu'il continuera comme sociétaire, c'est promis !).

Pour ce poste de 1e vice-président, un nom s'impose, celui du 2e vice-président, M. BRUNO. Le changement de casquette est voté à l'unanimité. Bravo ! A défaut de l'Académie de Philatélie ou, à la rigueur, de l'Académie d'Etudes Postales...

Pour remplacer M. BRUNO, des candidatures sont sollicitées mais un peu mollement, car on sent bien que le Président a une petite idée derrière la tête (il reconnaîtra plus tard avoir un peu mijoté le coup avec les gros bonnets du Conseil !).
Aucun candidat ne se présente... ou ne se manifeste en séance. Le président propose M. MOREAU qui jusqu'ici ne fait pas partie des membres élus du Conseil.
L'Assemblée, bonne enfant, n'y voit pas d'inconvénient, (dans son ensemble).
Il y aura bien notre dévoué bibliothécaire Lucien AYMARD qui lèvera le bras. ... ou la main... ou son stylo-encre, mais on ne saura pas trop si c'est pour manifester son opposition à la candidature de M. MOREAU ou... pour faire parvenir du liquide dans la plume dudit stylo. En tout cas, son opposition aura été silencieuse et bien timide.

Les autres membres sortants, M. BUREAU et M. CHARRIER, ne sont pas démissionnaires. Selon l'axiome des sportifs : "On ne change pas une équipe qui gagne", aucune raison de ne pas conserver notre confiance à nos amis.

10 H 55

M. SEKSEK, absent pour maladie, ne peut donner un rapport complet de ses activités.
Il a cependant signalé, par écrit, au Président qu'il accepterait d'être déchargé de ses activités ou, à tout le moins, qu'il souhaitait vivement être aidé dans ses fonctions par un adjoint qu'il formerait à la tâche.
Pas d'objection sur le principe.
M. SEKSEK avance même le nom d'un "volontaire" : M. LORETTE, qui accepte, que l'Assemblée accepte volontiers.
Bravo et bon courage !

M. BUREAU, notre maître Jacques, souhaite, lui aussi, être suppléé ou déchargé partiellement de ses attributions de préposé aux nouveautés. Un appel aux bonnes volontés est lancé et, miracle, deux mains se lèvent aussitôt.
Décidément, on nous l'a changée, notre A.P.Y. !! Bravo.

"Et pourvou que ça doure" ! aurait dit Madame Mère...

11 H 10

M. KERDRAON est alors invité à parler du Haut-Bocage.

Ils sont pleins d'idées, de fougue, ces néophytes d'hier. Et la réussite couronne leurs efforts ! Il faudrait une page pour narrer leurs initiatives de l'année écoulée, et un autre pour les projets, dont celui d'éditer une enveloppe et un entier repiqué pour la sortie de la nouvelle flamme "Tournoi international minimesde football". L'assistance donne son avis sur le chiffre du tirage à préparer (timide aux yeux de certains montacutains) et sur le prix minimal de 3 F. (selon timbres) pour les souvenirs. Merci à tous.
Il est demandé à la section de Montaigu d'organiser, dans le no man's land, entre leur ville et la Roche, le banquet annuel. Peut-être à la Chabotterie ou à la Grande-Chevasse ?
En principe, d'accord ! Sans pouvoir copier la sortie mémorable de BOUIN ! Même sans huîtres à foison, nos amis ne sont pas des moules; il y aura au moins un bar, (pas le poisson, le buffet), et nous ne serons pas "berniques"...

11 H 20

Et le bulletin..

Le Président retrace rapidement l'historique de notre bulletin qui voyait le jour voici un an.
Il redit son espoir de voir, par lui, de nouveaux liens se créer dans l'amicale, d'amitié, de travail en commun, un élargissement de nos connaissances..
Il souhaite aussi voir augmenter le nombre des amicalistes qui donnent, pour le bulletin, non seulement des textes élaborés, mais des idées à creuser, des suggestions d'articles, même des illustrations.
M. MOREAU dit alors, trop vite et en bafouillant quelque peu (il est toujours très pressé !) le désir commun de voir le bulletin atteindre tous les adhérents et pour cela de mettre sur pied un réseau de distributeurs par quartiers.

Tous les amicalistes contactés pour ce rôle -- -- à compter du n° 5 distribué ce jour -- donnent leur accord et de nombreux autres se proposent. Bravo, les amis ! l'Amicale, çà bouge•Enfin ! Mais, de grâce, n'attendez pas un an pour faire connaître vos changements d'adresse !

11 H 35

Le Président nous fait la surprise d'une tombola. La surprise, car, paraît-il, il n'en avait pas du tout été question au cours de la réunion du Conseil qui avait préparé l'Assemblée Générale.
Pour une fois, pardonnons à notre président démocratissime... en l'autorisant à recommencer souvent.
Mais il n'a pas été possible de préparer des lots en grand nombre. Citons les généreux donateurs : M. RECOQUILLON, toujours fidèle à cet usage, M. PAUVERT qui avait apporté plusieurs articles... dont ceux adressés par M. BENINI qui avait fort gentiment expédié de très belles choses... et l'A.P.Y. qui a, non pas vendu les catalogues Yvert 79, mais qui les a mis en tombola (ainsi qu'un exemplaire donné par un sociétaire (Merci, M. CHEBROUX, et meilleure santé !).
C'est la main innocente du fils de M. BARBIER du Haut-Bocage, qui a tiré les numéros gagnants. Le plus jeune adhérent du Club de Jeunes de l'A.P.Y. aurait bien mérité un lot, lui aussi ! (Il lui a été remis, en coulisse d'ailleurs et à posteriori par le président qui adore les enfants... Mais motus !).

12 H

Toutes questions exposées, élucidées, ... ou non posées, l'Assemblée Générale est déclarée levée. L'assistance est alors invitée à passer dans la salle "dite de "La Bourse", transformé en l'occurence et pour partie, en Café.

M. ROYER, ceint d'un ravissant petit tablier qui fut rouge, aidé de Melle CLERC et peut-être de quelques autres, servaient du vin, de l'apéritif, agrémentés d'"amuse-gueule" divers, le tout dégusté dans une joyeuse ambiance.

13 H 15

Tous les "clients" sont partis, la vaisselle a été lavée et rangée, les salles ont été balayéeset remises en ordre; trois amicalistes s'en vont déjeuner...

Cette fois, "ça y est", l'Assemblée Générale est bien finie.

A l'an prochain, les amis !

Gringoire.

AVEZ-VOUS REGLE VOTRE COTISATION 1980 ?

Comme vous venez de le lire ,et compte-tenu des diverses augmentations constatées (cotisation fédérale, revue "Philatélie Française", quote-part départementale ..) , l'Assemblée Générale a porté le montant de la cotisation annuelle à 60 F. par an (soit 5 F. par mois).

SI CE N'EST DEJA FAIT , n'oubliez pas de régler rapidement votre cotisation.

C.C.P. de l'A.P.Y. - Mr M. CHARRIER
2898 26 M Nantes

Merci

L E S A V I E Z - V O U S ?

Sur présentation de votre carte de sociétaire , le MUSEE DE LA POSTE , 34,boulevard de Vaugirard, PARIS (XVº), vous accordera une réduction sur le droit d'entrée .

Profitez-en !

UNE CAMPAGNE DE "SENSIBILISATION" , AU POIRE

Au Poiré-sur-Vie , nous comptons , outre quelques annonceurs , de nombreux amis pas (encore) amicalistes. Il nous avait toujours paru intéressant de lancer une pointe dans cette direction .

L'essai a été tenté à l'occasion de la Semaine Culturelle du C.E.G. du Puy-Chabot coïncidant (peut-être malheureusement) avec la Foire commerciale .

Grâce à l'amabilité de tous , de Monsieur le Maire , du secrétaire Mr BERNARD, ... jusqu'à Madame BUTON ,la restauratrice bien connue, et plus encore de Monsieur PERROCHEAU ,directeur du C.E.G. ,entouré d'une équipe très sympathique , nous avons pu mener à bien une double action :

- procéder à trois longues séances d'information avec des élèves du C.E.G., de différents niveaux ,
- présenter une exposition de bonne tenue , d'une cinquantaine de cadres , à laquelle avaient tenu à s'associer nos amis de Luçon,la Tranche et les Sables.

Le samedi I6 et le dimanche I7 Février , de très nombreux scolaires ont pris contact (en groupes ou individuellement) avec la philatélie , ainsi qu'un bon nombre d'adultes très intéressés par une forme de collection dont ils n'avaient aucune idée auparavant.

QUE TOUTES CELLES ET QUE TOUS CEUX , au Poiré ou ailleurs , QUI NOUS ONT AIDE TROUVENT ICI L ' EXPRESSION DE NOS REMERCIEMENTS .

LA Vie de L'AMICALE

En quelques mots .....

NOS REUNIONS MENSUELLES

La réunion de Décembre était consacrée à l'Assemblée Générale ; il en est beaucoup question par ailleurs ; nous n'y reviendrons pas dans cette rubrique.

Le 10 Janvier, Le Président a montré, et commenté, de curieux documents concernant les Blanc, les 15 c. Semeuse lignée... mais aussi des oblitérations tout à fait insolites.

Et nous avons terminé la soirée en partageant quelques galettes "des rois". A noter que le nombre des "rois" a été supérieur à celui de l'an dernier, mais pas encore égal à celui des galettes consommées. Déperdition.... de chaleur ?

A la réunion du 7 Février, c'est M. M BRUNO qui a initié les présents à la maximécanophilie en présentant de belles pièces qu'il a réalisées lui-même. Bien des sociétaires auraient appris quelque chose de nouveau, surtout sur le plan pratique, en assistant à cette présentation sans prétention aucune.

CARNET NOIR l'A.P.Y a eu la douleur de perdre un fidèle sociétaire en la personne de Monsieur Wilfrid GOICHON, domicilié 61, rue de la Marne. Que sa famille trouve ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

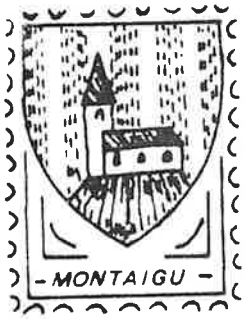

Du côté de MONTAIGU

Le 4 Janvier , la Section du HAUT-BOCAGE a organisé une "galette des rois" . En ouverture , Mr BRUNO a présenté d'intéressantes marques postales de MONTAIGU et de la région ; puis nous avons tiré les rois dans la bonne humeur , en compagnie de quelques amicalistes yonnais.

Nous avions invité Monsieur V.ANSQUER ,ancien ministre, Mr JOYAU, Président du district, ainsi que les maires des différentes communes du canton. Trop pris par leurs obligations professionnelles,ils se sont tous excusés.

Plusieurs nouveaux adhérents depuis la parution du dernier bulletin :

- Mr ARNAUD , de Montaigu,
- Mr BRETAUDEAU , de Clisson,
- Mr BRENOT , de Saint-Hilaire-de-Loulay,
- Mme FRANCHETEAU , de Saint-Hilaire-de-Loulay ,
- Mr JAUFFRINEAU , de Treize-Septiers

Bienvenue à ces nouveaux amicalistes !

A.K.

DES COMMERCANTS ONT PAYE UNE PUBLICITE
DANS CETTE REVUE ; ACHETEZ CHEZ EUX-MERCI.

QUELS JEUNES ? ET POURQUOI FAIRE ?

Ils sont merveilleux, les jeunes, pour leur spontanéité, pour les efforts qu'ils déploient (parfois) et (souvent) pour les résultats obtenus.

Si, à la mi-avril, le Club de Jeunes de l'A.P.Y. (La Roche et Haut-Bocage) est représenté par 12 ou 15 jeunes à l'Exposition Régionale de Surgères, ce sera formidable, bien sûr. Un nombre égal se prépare pour l'automne, et d'autres pour 1981, et d'autres pour 1982.

Le Club compte donc beaucoup de jeunes qui sont plutôt plus actifs et courageux que d'autres !! Et pourtant....

Et pourtant, si le Club a 60 inscrits pour le moment (et presque autant de marginaux) -- ce qui est énorme --, il semble qu'il marque un recul sensible sur les deux premières vagues.

A- Les jeunes sont, pour la plupart beaucoup trop individualistes, ils n'ont pas, ou pas assez, "l'esprit club" poussé si loin par un certain nombre de leurs aînés. Pas question d'aider à la bonne marche du Club, sauf si on ne peut pas faire autrement.

B- Les jeunes de 1980 préparent (LA PLUPART DU TEMPS BEAUCOUP MIEUX QUE LEURS AINES) des participations de concours, mais ils ne manifestent que peu d'intérêt, voire un mépris total, pour la philatélie authentique.

Les "jeunes" sont jeunes bien sûr; existe-t-il quelque espoir de les voir mûrir et s'orienter, comme leurs grands ainés, vers "La" philatélie ? Espérons-le. Car il serait bien dommage de consacrer son temps à préparer uniquement des gagnants à des concours de jeunes. C'est peut-être beaucoup, mais c'est beaucoup trop peu !! Car, si l'émulation est nécessaire, et s'il est indispensable d'obtenir de beaux succès à des concours, il est encore bien plus beau d'avoir contribué à former quelques vrais philatélistes, n'est-ce pas "la bande des anciens" ?

Mais encore cette "bande" qui a porté si haut nos couleurs, n'est-elle pas restée en route ? Si "l'esprit de club" ne débouche pas sur "l'esprit d'amicale", on a échoué plus près du but, mais on a échoué quand même. Le sentent-ils ? Ont-ils quelque conscience que nous avons les yeux fixés sur eux pour savoir, si oui ou non, CA VAUT LE COUP ?

Le responsable du Club.

NOUVEAUX INSCRITS :

- Philippe TESSIER
- Gaël SANQUER
- Pierre-Yves NEDELEC
- Sandrine BARTEAU
- Gaëlle HENNEQUIN
- Fabrice MORINEAU
- Pierre LEBRET
- François GUIEU
- NATHALIE BEAUCOUSIN

Votre EBENISTE

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel ; magasin : 98.12.62

fabrique : 98.11.13

Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

»chez ANDRE«

26, rue Foch

LA ROCHE SUR YON

Tel : 37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES D'OLONNE

★

aux halles : Mardi

Jeudi

Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Près du Rex)

LA ROCHE SUR YON

Tél. 37.08.91

ANTIQUITES

OCCASIONS

Meubles régionnaux

Sièges

Bibelots

Cartes

Hall d'exposition

ENTRÉE LIBRE

- ELECTRICITE GENERALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ELECTRO-MENAGER -

ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 37-09-19

Vous pensez CADEAUX... **Dites**

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés
ses gadgets
ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX ***SES PRIX***

Mme BARALHÉ
Mme GADIOU

15, rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

ROBERT AVIZOU

Papeterie

Fournitures de bureau

et philatèliques

LIBRAIRIE

STYLOS

CADEAUX

7 place Napoleon LA ROCHE sur YON

telephonne : 37 . 15 . 94

Comptoir du Marche Commun

C est Moins Cher...

13 Bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE sur YON

GROSSES REMISES
sur
ELECTRO-MENAGER et
TELEVISION

Exemple :

REMISE 20 %
sur aspirateur *VOLTA*

SERVICE APRES VENTE
CREDIT jusqu'à *21 MOIS*

LA POSTE AUTOMOBILE RURALE

et les Oblitérations C.P. en Vendée

L'automobile, qui a tant contribué à bouleverser le mode de vie des Français, a été amplement utilisée depuis plus d'un demi-siècle par les P.T.T pour accélérer l'acheminement du courrier et, par suite, en améliorer la distribution.

Elle a, en particulier, facilité la création de la Poste automobile rurale.

JOURNÉE NATIONALE DU TIMBRE 1958 La Poste Rurale Moderne

La Poste automobile rurale avait pour but d'assurer une liaison rapide et régulière entre certains bureaux de recette, et, tout alentour, un groupe de localités qui auparavant, étaient mal desservies.
Pour celà, deux fois par jour, une automobile partait d'un Bureau de rattachement, vers des Correspondants postaux, en suivant un horaire et un itinéraire préalablement établis. La première fois, le matin, elle transportait les sacs de courrier à faire distribuer, qui étaient remis au Correspondant concerné. La seconde fois, le soir, elle ramenait au Bureau de rattachement les sacs de courrier à expédier.
La fonction du Correspondant était bien modeste. Elle consistait surtout à effectuer ponctuellement la levée de la boîte aux lettres, et à oblitérer les plis qui y avaient été déposés. En attendant les passages de la voiture postale, il lui arrivait parfois d'établir un mandat , ou un recommandé.....

Avant de mettre en marche ce service nouveau, les P.T.T. durent choisir l'emplacement des Bureaux de rattachement en même temps que celui de leurs Correspondants respectifs.

Pour la Vendée, ce furent les bureaux de :

1° Chantonnay, avec 6 correspondants;

2° Montaigu, avec 9 correspondants;

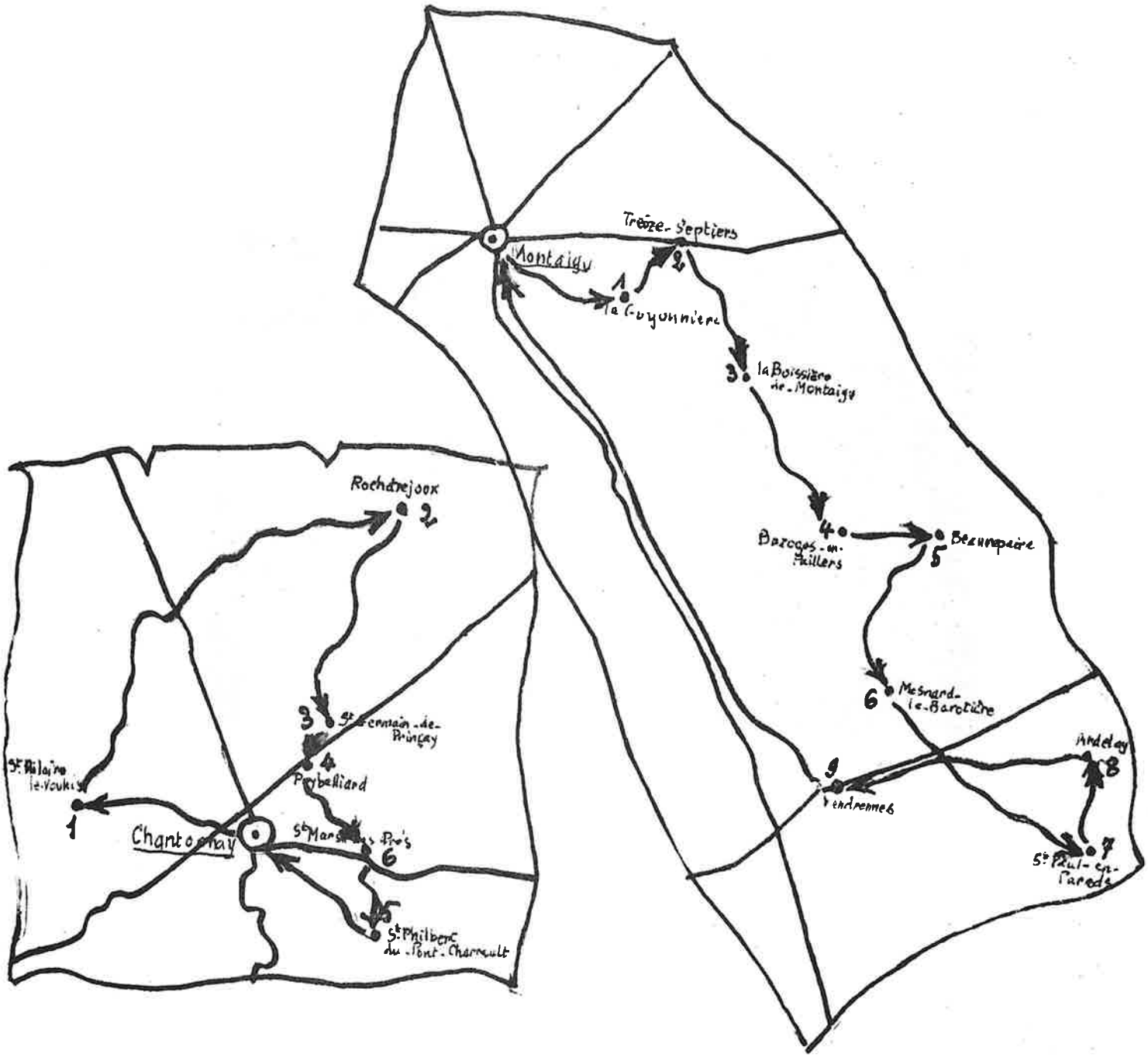

Correspondants rattachés à Chantonnay

Correspondants rattachés à MONTAIGU

3° La Mothe-Achard, avec 7 correspondants;
4° Ste Hermine, avec 11 correspondants,

qui furent désignés.

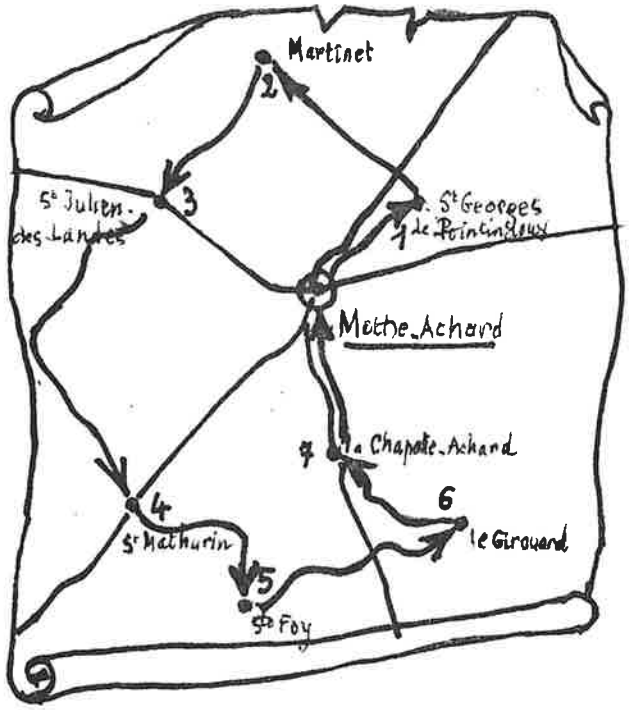

Correspondants
rattachés à la Mothe-Achard

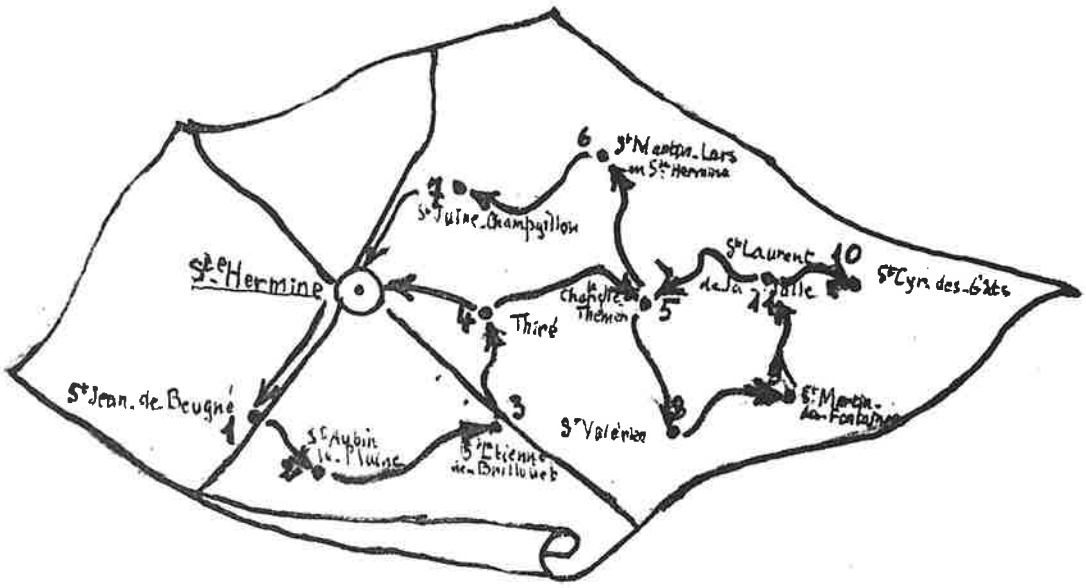

Correspondants rattachés à Sainte-Hermine.

tableau 1

LES DEBUTS DE LA POSTE AUTOMOBILE RURALE EN VENDEE

Bureau de rattachement	C.P.N°	Localité du correspondant	Date la plus ancienne trouvée
Chantonnay	*1*	*St Hilaire-le-Vouhis*	*1955*
	2	*Rochetrejoux*	*1933*
	3	*St Germain-de-Prinçay*	*1942*
	4	*Puybelliard*	*1934*
	5	*St Philbert-du-Pont-Charrault*	*1943*
	6	*St-Mars-des-Prés*	*1934*
Montaigu	*1*	*La Guyonnière*	*1960*
	2	*Treize-Septiers*	*1935*
	3	*La Boissière-de-Montaigu*	*1942*
	4	*Bazoges-en-Paillers*	*1933*
	5	*Beaurepaire*	*1941*
	6	*Mesnard-la-Barotière*	*1944*
	7	*St-Paul-en-Pareds*	*1943*
	8	*Ardelay*	*1934*
	9	*Vendrennes*	*1943*
La Mothe Achard	*1*	*St-Georges-de-Pointindoux*	*1940*
	2	*Martinet*	*1943*
	3	*St-Julien-des-Landes*	*1934*
	4	*St-Mathurin*	*1936*
	5	*Ste Foy*	*1944*
	6	*Le Girouard*	*1944*
	7	*La Chapelle-Achard*	*1941*
Ste Hermine	*1*	*St-Jean-de-Beugné*	*1942*
	2	*St-Aubin-la-Plaine*	*1943*
	3	*St-Etienne-de-Brillouet*	*1942*
	4	*Thiré*	*1932*
	5	*La Chapelle-Thémer*	*1951*
	6	*St-Martin-Lars-en-St-Hermine*	*1943*
	7	*St-Juire-Champgillon*	*1939*
	8	*St-Valérien*	*1942*
	9	*St-Martin-des-Fontaines*	*1937*
	10	*St-Cyr-des-Gâts*	*1945*
	11	*St-Laurent-de-la-Salle*	*1935*

NOTA : Des dates plus anciennes sont probables pour certains C.P.

Les parcours qui avaient été primitivement affectés à Montaigu et à St Hermine se révélèrent, à l'usage, trop étendus.
Ils furent réduits en désignant deux Bureaux de rattachement supplémentaires :

1° celui de l'Oie, qui prélevait au bureau de Montaigu le C.P. N° 9 (Vendrennes) et le C.P. N° 6 (Mesnard-la-Barotière);

2° celui de La Caillère, qui prélevait à St Hermine le C.P. N° 6 (St Martin-Lars-en-Ste Hermine), le C.P. N° 10 (St Cyr-des-Gâts) et le C.P. N° 11 (St Laurent-de-la-Salle).

Par suite de ces mutations, cinq localités de Vendée ont dépendu successivement de deux Bureaux de rattachement ce qui, pour chacune d'elles, a donné lieu à deux cachets C.P. différents.

carte 2

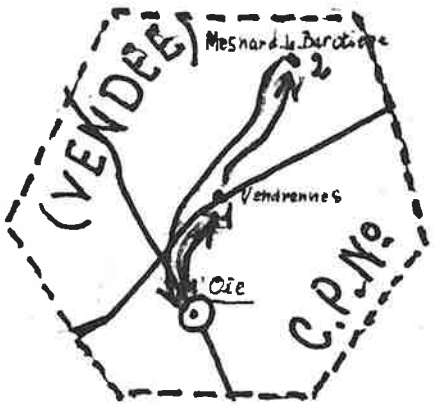

Correspondants
rattachés à l'Oie

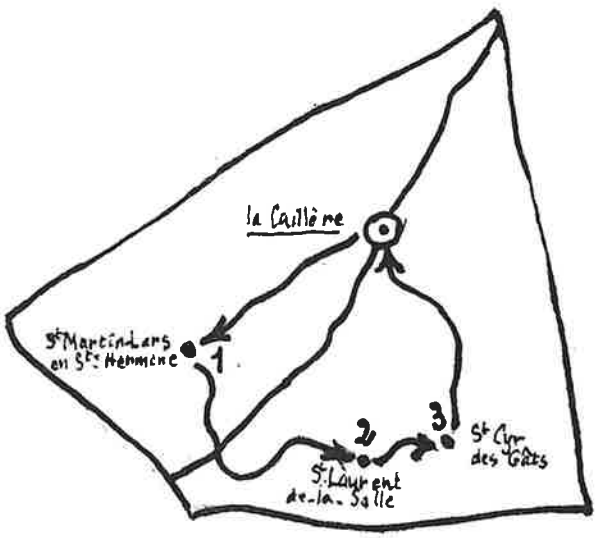

Correspondants rattachés à la Caillère.

L E S O B L I T E R A T I O N S C. P.

Les premiers cachets oblitérants qui ont été utilisés par les Correspondants postaux avaient une forme hexagonale avec pourtour en tirets. (Ils présentent différents types dont on trouvera la description détaillée dans l'ouvrage de A. Lautier sur "Les cachets manuels").

Les indications contenues dans la couronne comportent toujours trois éléments essentiels qui ont donné lieu, dans notre département, à deux combinaisons différentes :

1° Nom du Bureau de rattachement suivi de C.P. N° x, en haut, et Vendée en bas;

2° Nom du Bureau de rattachement suivi de (Vendée) en haut, et C.P.N° x, en bas.

Afin de donner une précision supplémentaire à la présente étude, en particulier dans le tableau d'utilisation des cachets, la première combinaison est suivie de l'indice (a), tandis que la seconde variante est suivie de l'indice (b).

3° Une exception, unique pour notre département, se trouve dans le Chantonnay (Vendée) C.P.N° 5, où ces deux derniers éléments figurent ensemble, en bas de la couronne du cachet. Cette variante est classée en type G 7 (bb).

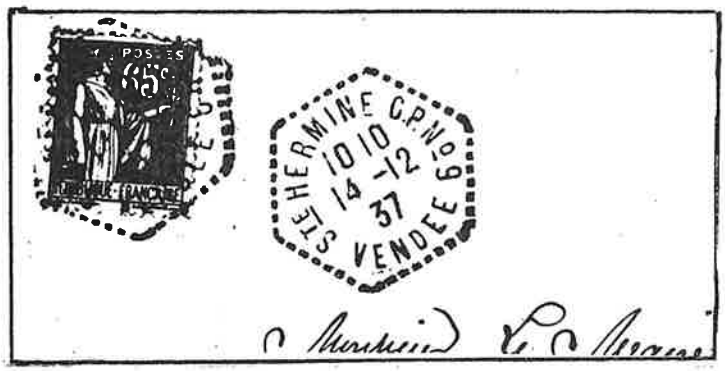

type G4(a)

type G4(b)

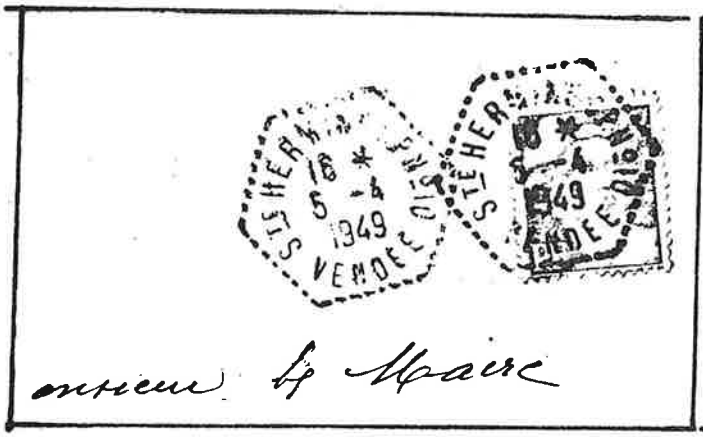

type G6(a)

type G6(b)

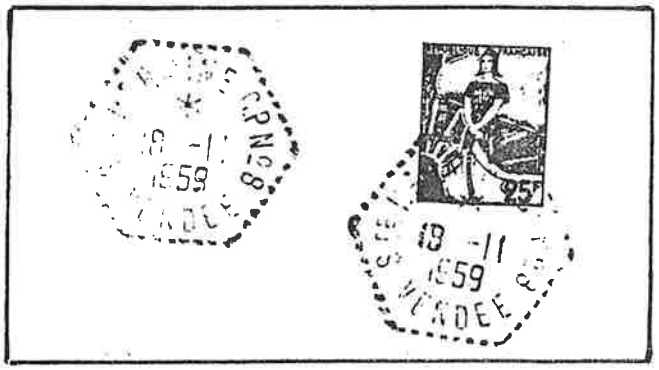

type G7(a)

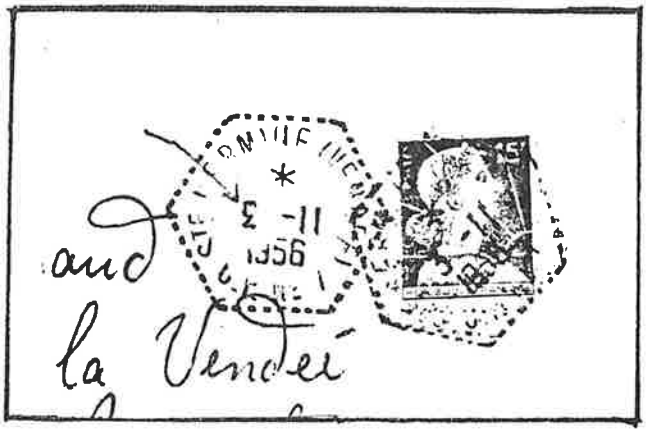

type G7(b)

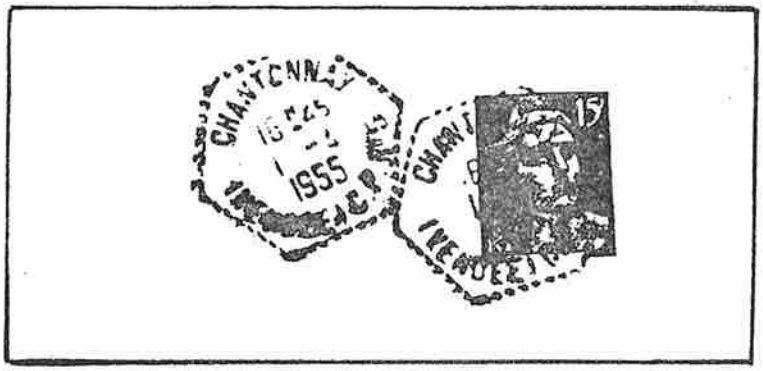

type G 7(bb)

L'usage prolongé (sans être intensif) des cachets au type G 7 provoqua parfois de légères cassures aux chiffres du bloc-dateur ou de la couronne, et souvent une déformation progressive de l'hexagone.

En voici quelques exemples :

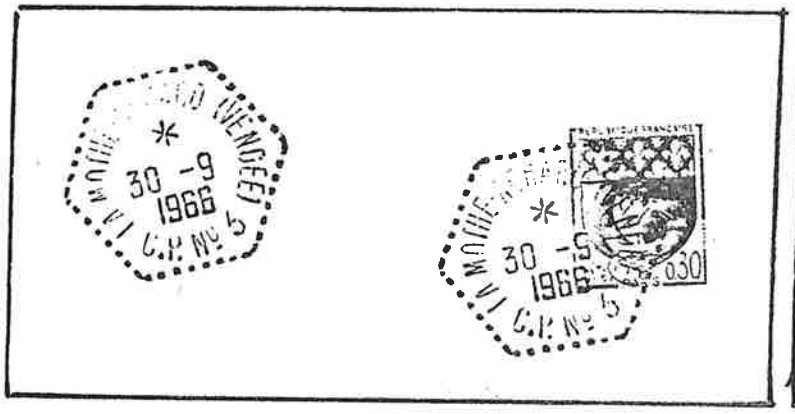

tête du 3 disparue

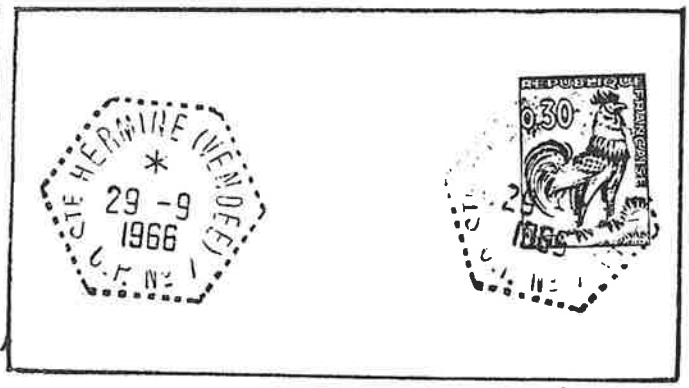

ne pas confondre le vestige du 7 avec / Cette cassure apparaît dès 1963

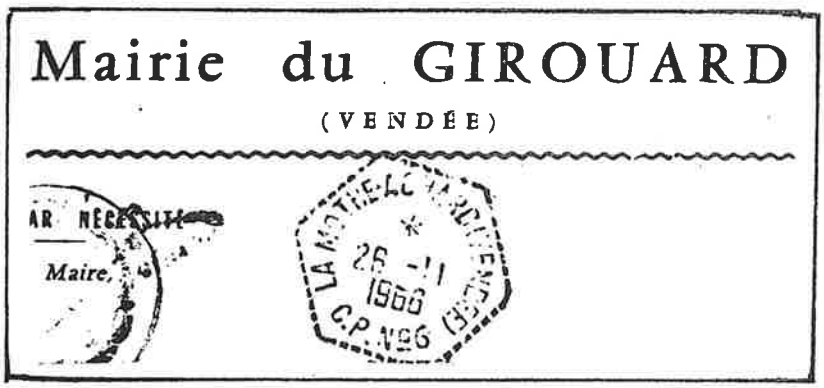

déformation du chiffre 6 du millésime, qui apparaît dès 1961

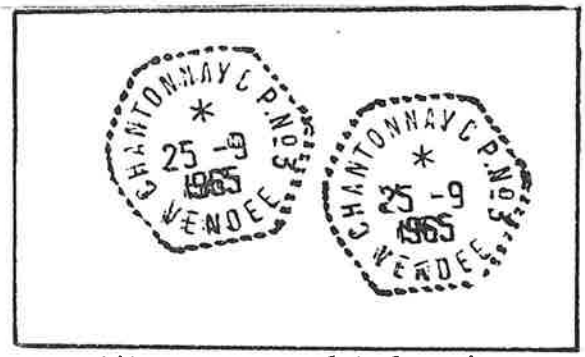

l'hexagone tend à devenir un cercle.

tableau 2

LISTE ALPHABETIQUE DES CORRESPONDANTS POSTAUX DE VENDEE

NOM DES LOCALITES	BUREAU DE RATTACHEMENT A LA CREATION		BUREAU DE RATTACHEMENT APRES MUTATION	
Ardelay	Montaigu	C.P.N° 8		
Bazoges-en-Paillers	Montaigu	" 4		
Beaurepaire	Montaigu	" 5		
La Boissière-de-Montaigu	Montaigu	" 3		
La Chapelle-Achard	La Mothe-Achard	" 7		
La Chapelle-Thémer	Ste Hermine	" 5		
Le Girouard	La Mothe-Achard	" 6		
La Guyonnière	Montaigu	" 1		
Martinet	La Mothe-Achard	" 2		
Mesnard-La-Barotière	Montaigu	" 6	L'Oie	C.P.N° 2
Puybelliard	Chantonnay	" 4		
Rochetrejoux	Chantonnay	" 2		
St-Aubin-la-Plaine	Ste-Hermine	" 2		
St-Cyr-des-Gâts	Ste-Hermine	" 10	La Caillère	C.P.N° 3
St-Etienne-de-Brillouet	Ste-Hermine	" 3		
Ste-Foy	La Mothe-Achard	" 5		
St-Georges-de-Pointindoux	La Mothe-Achard	" 1		
St-Germain-de-Prinçay	Chantonnay	" 3		
St-Hilaire-le-Vouhis	Chantonnay	" 1		
St-Jean-de-Beugné	Ste-Hermine	" 1		
St-Juire-Champgillon	Ste-Hermine	" 7		
St-Julien-des-Landes	La Mothe-Achard	" 3		
St-Laurent-de-la-Salle	Ste-Hermine	" 11	La Caillère	C.P.N° 2
St-Mars-des-Prés	Chantonnay	" 6		
St Martin des Fontaines	Ste Hermine	" 9		
St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine	Ste-Hermine	" 6	La Caillère	C.P.N°11
St-Mathurin	La Mothe-Achard	" 4		
St-Paul-en-Pareds	Montaigu	" 7		
St-Philbert-du-Pont-Charrault	Chantonnay	" 5		
St-Valérien	Ste-Hermine	" 8		
Thiré	Ste-Hermine	" 4		
Treize-Septiers	Montaigu	" 2		
Vendrennes	Montaigu	" 9	L'Oie	C.P.N° 1

Au cours des années, certains C.P. disparurent car les Correspondants avaient été transformés soit en Agence Postale, soit en Recette auxiliaire (urbaine ou rurale). Ceux qui étaient encore en fonction en 1967 reçurent un nouveau cachet, circulaire cette fois, dans lequel le nom du Bureau de rattachement est précédé du numéro de code du département (85, pour la Vendée).

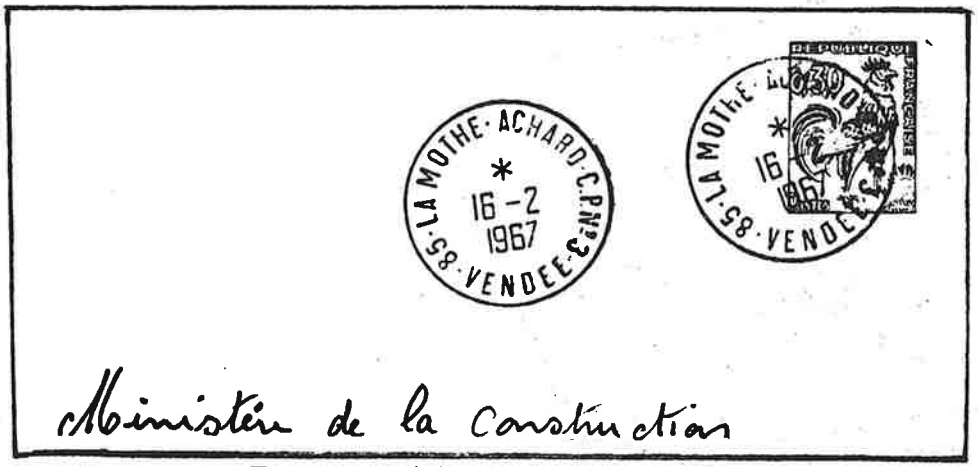

Type A 9 (a)

Tous les C.P. circulaires qui ont été utilisés en Vendée pendant toute l'année 1967 sont au type A9(a).
Il est à remarquer que, dans tous les cachets de C.P., qu'ils soient hexagonaux ou circulaires, seul le nom du Bureau de rattachement figure dans la couronne. Chaque Correspondant dépendant de ce bureau est simplement désigné par son numéro d'ordre. Pour identifier la localité d'origine, il faut donc se reporter au tableau 3.

De promotions en promotions et d'année en année, le nombre des Correspondants postaux s'amenuisa peu à peu, si bien qu'en 1967 ils avaient beaucoup diminué en Vendée. Ils avaient même complètement cessé d'exister pour les bureaux de Chantonnay et de la Caillère, il en restait peu, tant à Ste Hermine qu'à Montaigu et à L'Oie.

Par contre tous ceux qui dépendaient de la Mothe Achard avaient été maintenus. (Comparer la carte 1 avec la carte 3

carte 3

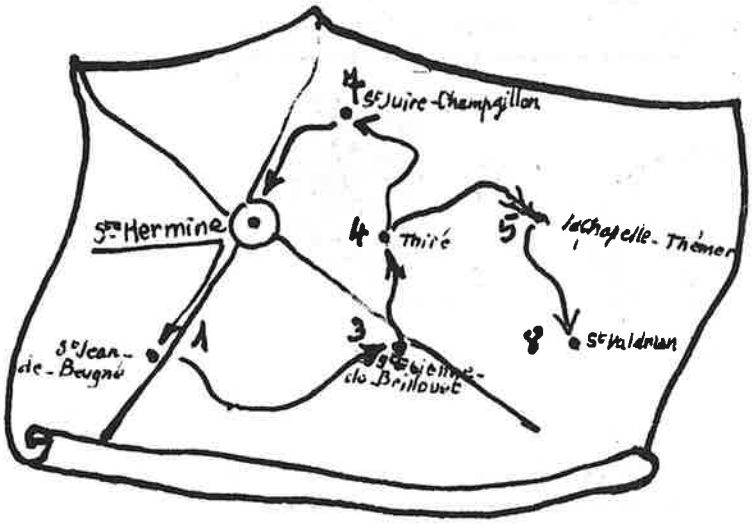
St Hermine
St Jean-de-Beugné
St Juire-Champgillon
Thiré
la Chapelle-Thémer
St Valérien
Ste Gemme-la Plaine
1
2
3
4
5
6

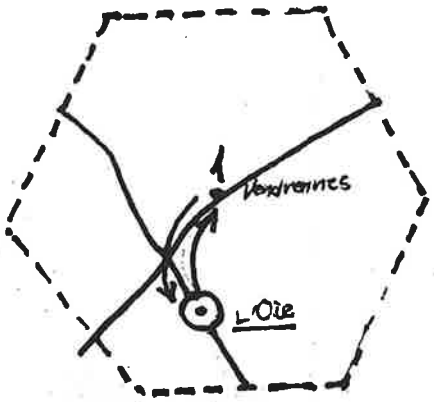
Vendrennes
L'Oie
1
2

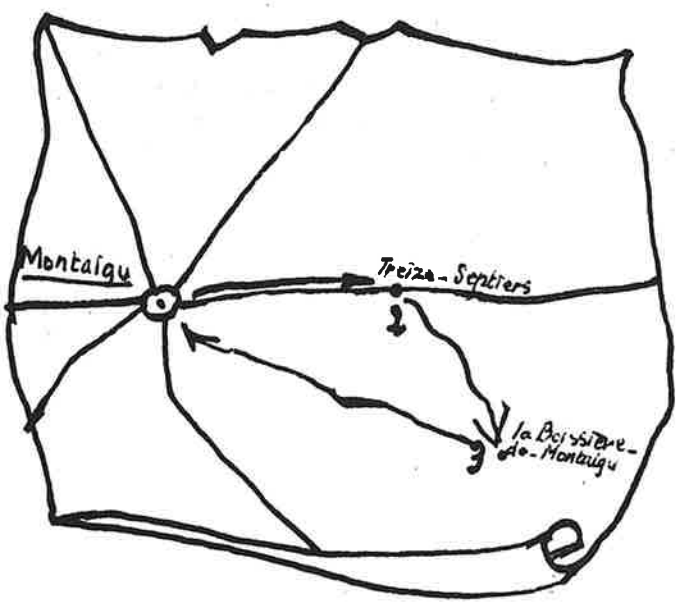
Montaigu
Treize-Septiers
la Boissière-de-Montaigu
1
2

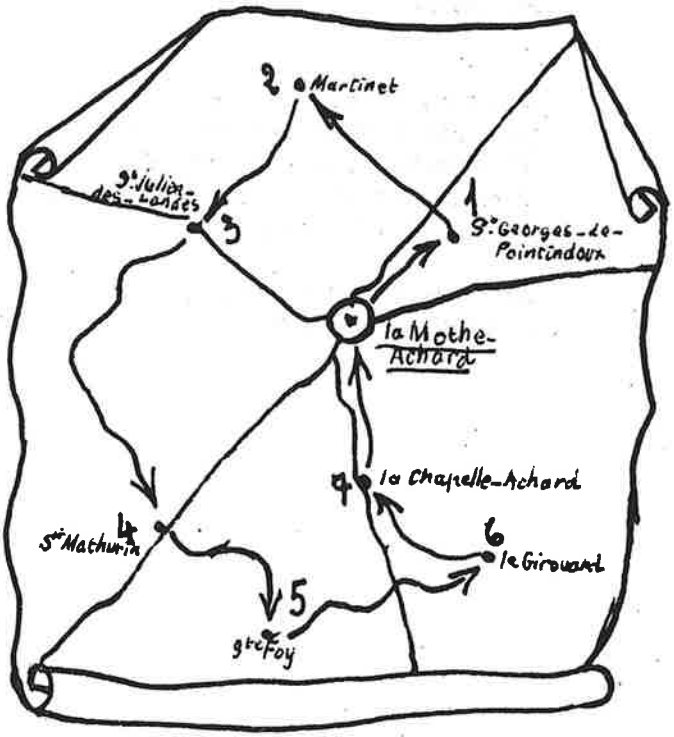
Martinet
St Julien-des-Landes
St Georges-de-Pointindoux
la Mothe-Achard
la Chapelle-Achard
St Mathurin
le Girouard
Ste Foy
1
2
3
4
5
6

tableau 3

NOMENCLATURE des C P en Vendée

Bureau de rattachement	C.P.N°	LOCALITE DU CORRESPONDANT	Dates extrêmes	MUTATIONS	REMARQUES
Chantonnay	1	St-Hilaire-le-Vouhis	1955-66		RAR avant 1967
	2	Rochetrejoux	1933-61		RAR avant 1967
	3	St-Germain-de-Prinçay	1942-66		RAR avant 1967
	4	Puybelliard	1934-65		RAU Chantonnay A avant 1967
	5	St-Philbert-du-Pont-Charrault	1943-58		Agence Postale puis RAU Chantonnay C avant 1967
	6	St-Mars-des-Prés	1934-65		RAU Chantonnay B avant 1967
La Mothe Achard Montaigu	1	La Guyonnière	1960-65		RAR avant 1967
	2	Treize-Septiers	1935-67		
	3	La Boissière-de-Montaigu	1942-67		
	4	Bazoges-en-Paillers	1933-66		
	5	Beaurepaire	1941-65		RAR avant 1967
	6	Mesnard-La-Barotière	1944-61	passé l'Oie CPN°2 en 61	
	7	St Paul-en-Pareds	1943-66		RAR avant 1967
	8	Ardelay	1934-65		RAU Les Herbiers A en 1965
	9	Vendrennes	1943-61	passé L'Oie CPN°1 en 61	
Ste Hermine	1	St-Georges-de-Pointindoux	1940-67		
	2	Martinet	1943-67		
	3	St-Julien-des-Landes	1934-67		
	4	St-Mathurin	1936-67		
	5	Ste-Foy	1944-67		
	6	Le Girouard	1944-67		
	7	La Chapelle-Achard	1941-67		
	1	St-Jean-de-Beugné	1942-67		
	2	St-Aubin-la-Plaine	1943-64		? avant 1967
	3	St-Etienne-de-Brillouet	1942-67		
	4	Thiré	1932-67		
	5	La Chapelle-Thémer	1951-67		
	6	St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine	1943-62	passé la Caillère CPN°1 en 1962	
	7	St-Juire-Champgillon	1939-67		
	8	St-Valérien	1942-67		
	9	St-Martin-des-Fontaines	1937- ?		fermé en?(avant67)
	10	St-Cyr-des-Gâts	1945-62	passé la Caillère CPN°3 en 1962	
	11	St-Laurent-de-la-Salle	1935-62	passé la Caillère CPN°2 en 1962	
La Caillère L'Oie	1	Vendrennes	1961-67	ex Montaigu CPN°9	
	2	Mesnard-La-Barotière	1961-65	ex Montaigu CPN°6	RAR avant 1967
	1	St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine	1962-65	ex Ste Hermine CPN°6	RAR avant 1967 sous le nom de St Martin Lars
	2	St-Laurent-de-la Salle	1962-65	ex Ste Hermine CPN°11	RAR avant 1967
	3	St-Cyr-des-Gâts	1962-65	ex Ste Hermine CPN°10	RAR avant 1967

NOTA : Toutes les dates qui figurent dans le présent tableau ont été relevées sur des pièces originales. Certaines d'entre-elles sont susceptibles d'être modifiées.

tableau 4

TABLEAU D'UTILISATION DES CACHETS C.P. en VENDEE

Bureau de rattachement	N° du C.P.	LOCALITE	Cachets hexagonaux						Cachet circulaire
			G 4		G 6		G 7		A 9
			(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)
Chantonnay	1	St-Hilaire-le-Vouhis	?	?	?	?	+	—	—
	2	Rochetrejoux	+	—	+	—	+	—	—
	3	St-Germain-de-Prinçay	+	—	+	—	+	—	—
	4	Puybelliard	+	—	?	?	+	—	—
	5	St-Philbert-du-Pont-Charrault	+	—	?	?	—	+(bb)	—
	6	St-Mars-des-Prés	+	—	+	—	+	—	—
La Mothe Achard	1	La Guyonnière	?	?	?	?	—	+	—
	2	Treize-Septiers	—	+	?	?	—	+	+
	3	La Boissière-de-Montaigu	—	+	—	+	—	+	+
	4	Bazoges-en-Paillers	—	+	?	?	—	+	—
	5	Beaurepaire	—	+	—	+	—	+	—
	6	Mesnard-La-Barotière	—	+	?	?	—	+	—
	7	St Paul-en-Pareds	—	+	?	?	—	+	—
	8	Ardelay	—	+	?	?	+	+	—
	9	Vendrennes	+	—	?	?	+	—	—
Ste Hermine	1	St-Georges-de-Pointindoux	—	+	—	+	—	+	+
	2	Martinet	—	+	—	+	—	+	+
	3	St-Julien-des-Landes	—	+	—	+	—	+	+
	4	St-Mathurin	—	+	—	+	—	+	+
	5	Ste-Foy	—	+	?	?	—	+	+
	6	Le Girouard	—	+	?	?	—	+	+
	7	La Chapelle-Achard	—	+	—	+	—	+	+
	1	St-Jean-de-Beugné	—	+	—	+	—	+	+
	2	St-Aubin-la-Plaine	—	+	?	?	—	+	?
	3	St Etienne-de-Brillouet	—	+	—	+	+	—	+
	4	Thiré	—	+	—	+	—	+	+
	5	La Chapelle-Thémer	?	?	—	+	—	+	+
	6	St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine	—	+	?	?	—	+	?
	7	St-Juire-Champgillon	—	+	?	?	—	+	+
	8	St-Valérien	+	—	+	—	+	—	+
	9	St Martin-des-Fontaines	+	—	?	?	?	?	?
	10	St-Cyr-des-Gâts	+	—	+	—	+	—	
	11	St-Laurent-de-la-Salle	+	—	+	—	+	—	
L'Oie	1	Vendrennes	—	—	—	—	+	—	+
	2	Mesnard-la-Barotière	—	—	—	—	+	—	
La Caillère	1	St-Martin-Lars-en-Ste-Hermine	—	—	—	—	+	—	—
	2	St-Laurent-de-la-Salle	—	—	—	—	+	—	—
	3	St-Cyr-des-Gâts	—	—	—	—	+	—	—

NOTA : 1° Les types G8 et G9 n'ont pas été utilisés en Vendée. C'est le type G7 qui a été constamment employé depuis 1951 jusqu'à la fin de 1966

2° L'existence de tous les cachets marqués d'une + a été contrôlée sur des pièces authentiques. Ceux qui sont indiqués par un ? peuvent avoir existé, mais ils n'ont pas été vus.

Beaucoup de recherches et de découvertes restent à faire pour améliorer les résultats de cette étude.

Lettres Recommandées

Les lettres recommandées portant une marque de C.P. sont assez peu nombreuses. Il ne faut pas en être surpris, étant donné la faible population des localités desservies par les Correspondants postaux et, par conséquent, le petit volume du courrier qu'ils ont expédié.

On en trouve cependant quelques-unes. Elles sont caractérisées par la présence constante d'une griffe linéaire, en lettres italiques, dont la première ligne indique le nom du bureau de rattachement et la seconde ligne, le numéro d'ordre du C.P..

Elles se présentent (comme d'ailleurs dans tous les bureaux de poste français à la même époque) de deux façons différentes :

1- Avec l'étiquette des "recommandés" et dans ce cas, la griffe du C.P. est frappée sur l'étiquette même. C'était la façon normale de procéder et elle fut utilisée avant 1945 et après 1948 ;

2- quant à la seconde manière, elle résulta de la pénurie de papier qui se produisit dans la période d'après-guerre, entre 1945 et 1948. La rareté du papier entraîna un manque d'Etiquettes réglementaires. La griffe du C.P. était alors apposée directement sur l'enveloppe et elle était généralement accompagnée de l'indication manuscrite du numéro d'ordre de la recommandation.

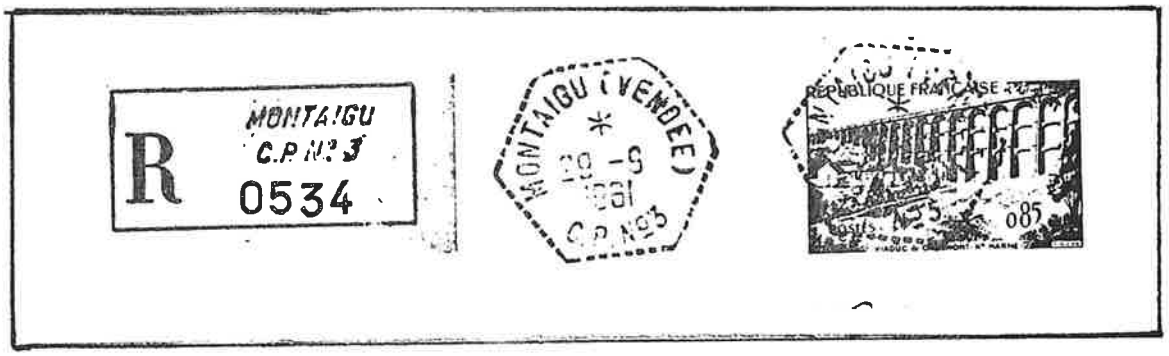

MONTAIGU N° 3 - 29-9-1961

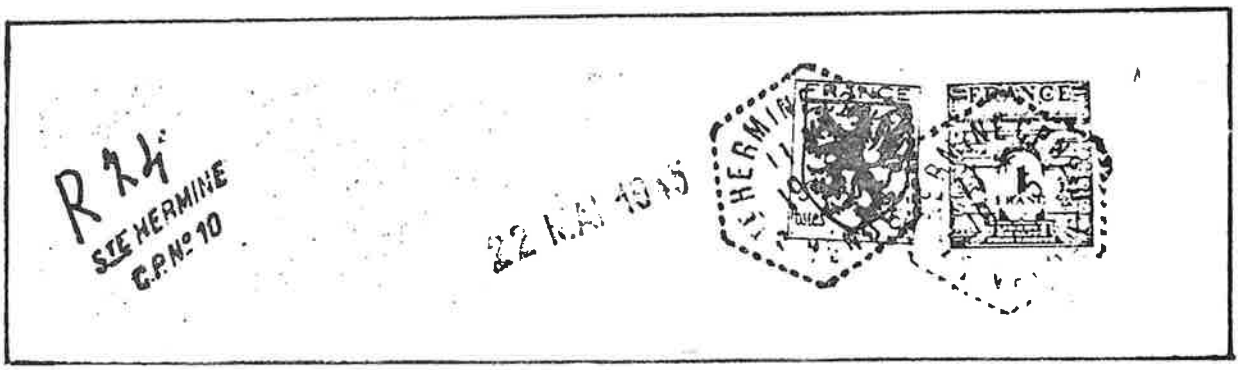

sans étiquette Sainte Hermine N° 10 - 22 Mai 1945.

A partir du 1er Janvier 1968, plus un seul cachet ne mentionne une marque de C.P. En effet, les cachets circulaires ont été uniformisés et, sans exception, ils comportent le nom de la localité d'origine dans leur couronne. Les Correspondants postaux sont donc sortis de l'anonymat depuis cette date tout en dépendant toujours d'un Bureau de rattachement.
Les oblitérations bien particulières des C.P. méritent d'être conservées en souvenir, car elles ont été relativement peu utilisées, quelques-unes sont même passées presque inaperçues.
La collection des C.P. de Vendée, qui est à la fois instructive et attrayante, présente cependant des difficultés. Les chercheurs devraient s'y intéresser.

A. RECOQUILLON.

assurances
la providence I.A.R.D. VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES
ASSURANCES
IARD — VIE

"Le Richelieu"
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES
VINS DE TABLE
VINS FINS
de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

ETS RIVIÈRE

17 bis, Rue Marcelin-Berthelot
-LA ROCHE-SUR-YON-

Tél. 37-00-80

300 m² d'exposition
de matériel PHOTO
CINEMA
-o-
tout pour le
LABORATOIRE
-o-
à des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur
LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 (à 50 m du Théâtre)

Poiroux Musique

LE SPECIALISTE VENDEEN
de l'instrument de musique

27 r. de Gaulle - tél 37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS NEUFS et d'OCCASIONS.
ORGUES Electroniques avec boîte de rythmes.
ORGUES Classiques, Accordéons, Guitares,
Amplis et tous instruments pour harmonies et fanfares.
Instruments scolaires, etc....
Accord. Réparations. Prix extrêmement étudiés.

HOTEL du CENTRE

et

VAL de VIE

LE POIRE SUR VIE

NOCES, BANQUETS
(700 couverts)

Cuisine soignée

☆

Prix modérés

☆

Bon acceuil

☆

Bonne table

BUROPLAN

85, boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON

REPROGRAPHIE
tirages de plans
- photocopies
- duplication offset
FOURNITURES
POUR LE DESSIN
LABORATOIRE
- agrandissement
- réduction
- photos tramées
PAPIERS DIAZO

37 42 47

LES MARQUES POSTALES VENDEENNES

A NOM REVOLUTIONNAIRE

Au début de la Révolution, la structure de la poste aux lettres n'avait pas subi de modification et nous retrouvons les mêmes bureaux qui existaient à la fin de l'Ancien Régime.
Un décret de l'Assemblée Nationale, daté du 15 Janvier 1790, divisa les provinces de France en 83 **départements** nommément désignés par un décret du 23 Février.
De nouveaux tampons, sur lesquels figurait le numéro affecté à chaque département entrèrent en service. Au département de la Vendée, compris dans les anciennes limites du Bas-Poitou, fut attribué le numéro 79 de la nomenclature.
Dans le courant de l'année 1793, la Convention, sur une proposition de conseils municipaux, changea le nom de nombreuses communes pour effacer tous les vestiges de la royauté, de la noblesse et du clergé.

Sur 83 communes ainsi débaptisées, six seulement avaient un bureau de poste, ce sont : Pouzauges-la-Montagne (Pouzauges), Hermand-le-Guerrier (Saint-Hermand), Fulgent-les-Bois (Saint-Fulgent), Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte), Port-Fidèle (Saint-Gilles-sur-Vie), l'Isle de la Montagne (Noirmoutier).
Seules les dénominations de Fontenay-le-Peuple et de l'Isle de la Montagne ont été vues sur la correspondance. Quant aux quatre autres, il ne semble pas qu'elles aient donné lieu à la confection de tampons particuliers.
Toutefois, la municipalité de Fontenay-le-Comte n'avait pas attendu les décisions de la Convention Nationale, car dès janvier 1793, les lettres furent frappées d'une marque postale dont le tampon, de confection locale, modifiait la partie rappelant l'Ancien Régime.

79
FONTENAY S.VENDÉE

Cette nouvelle appellation fut d'ailleurs confirmée par une circulaire du Directoire des Postes en date du 11 Mars 1793 ainsi libellée :
"Non seulement, citoyens, les contrées étrangères s'empressent de se réunir à notre république pour rendre hommage à la sagesse de nos lois; mais plusieurs communes, pour faire disparaître à jamais tout ce qui pourrait rappeler la féodalité, ont arrêté que leurs noms, donnés par des despotes, seraient changés; en conséquence nous vous apprenons que..... Fontenay-le-Comte se nomme Fontenay-sur-Vendée".

Les administrateurs du Directoire des Postes : Mouillefon et Bron.

Vint ensuite le décret de la Convention Nationale du 3 Février 1793 qui stipulait : "La Convention Nationale, sur la motion d'un de ses membres, décrète que la Ville de Fontenai-le-Comte, chef lieu du département de la Vendée, s'appellera désormais Fontenay-le-Peuple".

79
FONTENAY LE PEUPLE

Nous n'avons pas rencontré de lettres ainsi frappées antérieures à novembre 1793, ce qui fait un décalage important par rapport à la date du décret.
En ce qui concerne Noirmoutier, fut publié un décret de la Convention Nationale du 20e jour de nivôse, an second (9 Janvier 1794) :

> " La Convention Nationale, après avoir entendu la lecture d'une lettre des représentans du Peuple, près l'Armée de l'Ouest contenant les détails de la prise de Noirmoutier, qui observent que, dans un pays gangrené comme la Vendée, il était intéressant de changer jusqu'aux noms des lieux qui ont été souillés par la présence des brigands, qu'en conséquence, ils ont nommés l'Isle de Noirmoutier, l'Isle de la Montagne, et sur la motion d'un membre confirme la nouvelle dénomination donnée par les représentans du Peuple près l'Armée de l'Ouest à l'Isle de Noirmoutier".

79
LISLE DE LA MONTAGNE

Il est à remarquer que les trois communes dont le nom commence par "Saint" : Saint-Fulgent, Saint-Gilles, Saint-Hermand, virent ce mot résumé par "S", notamment sur les tampons postaux et ceci dès 1792, ce qui, avant la lettre, semble être de caractère semi-révolutionnaire.

79
S.FULGENT

79
S.GILLES S.VIC

79
S.HERMAND

A moins qu'il ne s'agisse d'une simple abréviation.

Maurice BRUNO.

RESERVEZ VOS ACHATS AUX ANNONCEURS
QUI ONT PERMIS LA REALISATION DE CE BULLETIN

L'HISTOIRE de la POSTE à MENTON

(suite)

P. BENINI

Autre particularité de la poste à Menton dictée par l'histoire : l'occupation italienne. Au cours de la dernière guerre mondiale, l'Italie fasciste entre en guerre au côté de l'Allemagne nazie le 10 juin 1940, 12 jours avant l'armistice.

L'Italie occupa ainsi huit départements le long de la côte méditerranéenne et sur la frontière des Alpes.

Mussolini souhaitait annexer la Corse, le Comté de Nice et la Savoie comme avait fait Hitler avec l'Alsace et la Lorraine.

Il dut se contenter de l'occupation militaire mais ne put résister au désir d'incorporer, dès 1940, Menton (rebaptisée Mentone en l'occasion) dans la province d'Imperia.

Dans un premier temps, la population mentonnaise fut évacuée et l'administration italienne s'établit en ville. Le bureau de la poste italienne ouvrit ses portes le 1er septembre 1940 et fonctionna jusqu'au 8 septembre 1943.

Pendant toute la période d'administration italienne les affranchissements s'opéraient avec les timbres italiens sans surcharge.

Les tarifs pour les lettres postées à Menton pour l'Italie étaient ceux du tarif intérieur (0,50 lire pour les lettres et 0,30 lire pour les cartes postales).

A partir de 1941, le même tarif intérieur fut appliqué aux lettres destinées au département des Alpes-Maritimes. Pour la Principauté de Monaco le tarif international : 1,25 lire pour les lettres et 0,75 lire pour les cartes postales, demeura en vigueur.

Jusqu'en septembre 1941 le bureau de poste de Menton n'avait aucun cachet d'oblitération, il se contentait de centraliser le courrier et de le faire acheminer à la gare de Vintimille (Ventimiglia), le cachet à date d'oblitération était « Ventimiglia Ferrovia/Imperia ».

Le courrier distribué à Menton ne portait aucune marque de transit à Vintimille ou d'arrivée à Menton.

De septembre 1941 à septembre 1943 Menton est réellement intégrée dans le territoire italien.

Le bureau de poste dispose de timbres à date en usage dans le reste de l'Italie : « Mentone ». En juillet 1942 les expéditeurs durent se plier aux règlements intérieurs italiens : leurs nom et adresse en italien avec en particulier Mentone suivi du nom de la province : Imperia, les lettres remises à un guichet, avec présentation d'une pièce d'identité dont le numéro était inscrit par le préposé, au dos de l'enveloppe.

Le cachet avait pour légende « Mentone Poste e Telegrafi », cachet italien classique de l'époque : diamètre 34 mm, le numéro de l'ère fasciste en chiffres romains, la date et l'heure de la levée sur la bande transversale.

A partir de novembre 1941 d'autres cachets assez semblables furent attribués au bureau de Menton, en particulier avec la formule « Arrivi e partenze ».

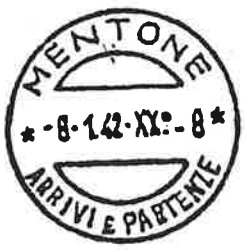

Dès avril 1942 apparut un nouveau cachet d'oblitération, les précédents cachets continuèrent cependant à être utilisés. Légende : « Mentone Accet ne Racc. E Assicte ».

D'autres cachets n'ont pas eu un usage courant, ils étaient vraisemblablement réservés à une utilisation interne ou officielle. Il s'agit de :

« Mentone Telegrafo »

« Mentone corrispondenze e pacchi »

« Mentone (Titolare) »

« Mentone Vaglia e risparni »

« Mentone (controllore) Imperia ».

Ce dernier cachet, vu sur une enveloppe des PTT français adressée au bureau de Lyon le 22 juin 1943, est le seul cachet mentionnant le

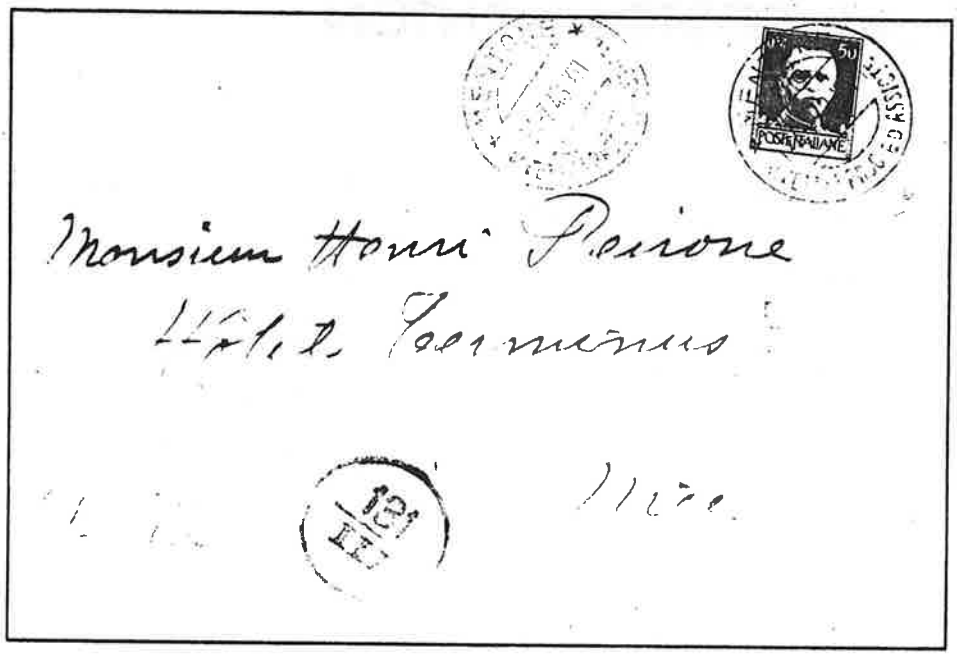

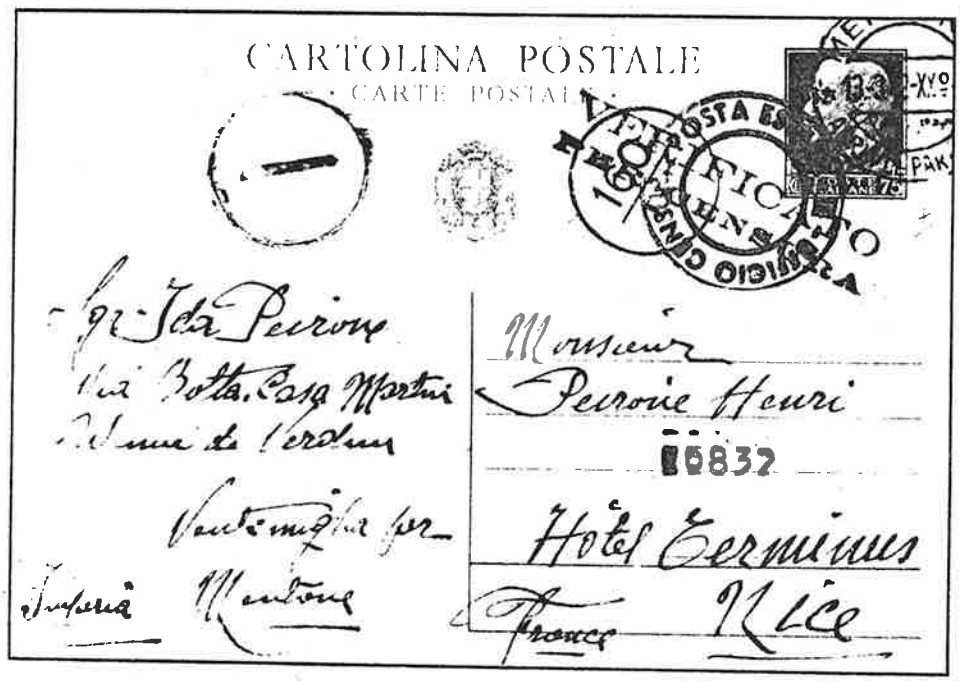

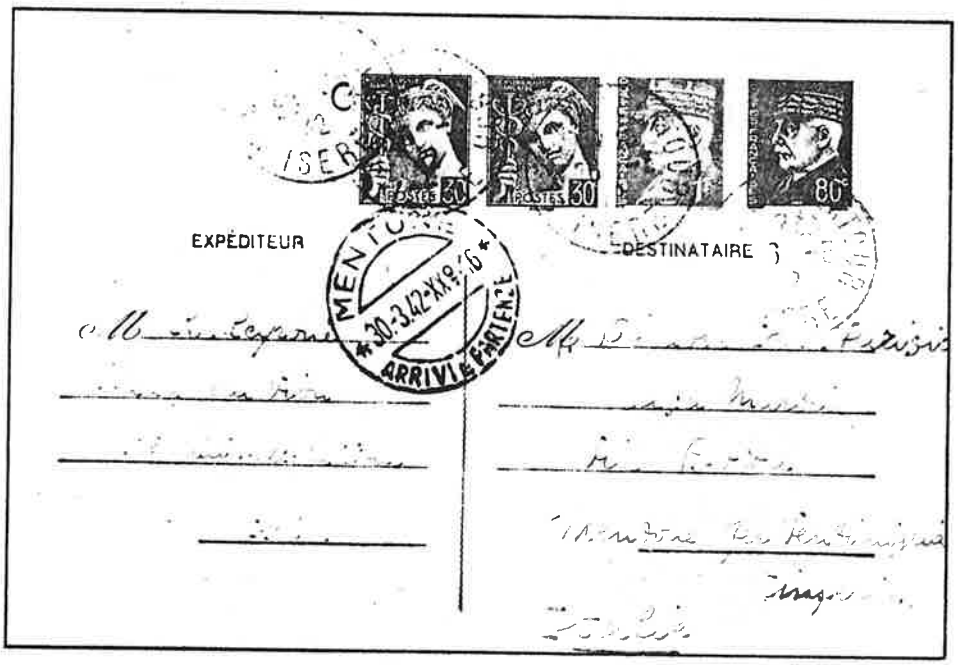

nom Imperia, province italienne, dans laquelle Menton était incluse.

La chute du fascisme en Italie avec la capitulation signée par le maréchal Badoglio (24 juillet 1943) marqua la fin de l'annexion de Menton qui rejoignit la zone occupée.

Sur les cachets, les chiffres indiquant le nombre d'années d'existence de l'ère fasciste (1943 : XXI) disparaissent. Le nom de Menton italianisé en Mentone demeure mais il est accompagné de la formule « zona occupata ».

Des marques ainsi libellées datées entre le 20 juillet et le 7 septembre 1943 ont été retrouvées.

Divers cachets furent employés simultanément :

« Mentone Arr. Part. zona occupata »,

« Mentone Arr. Part. Racc. zona occupata »,

« Mentone Accet. Racc. e Ass. zona occupata » (ce cachet semble de loin être celui qui fut le plus utilisé),

« Mentone corrisp. e pacchi. zona occupata » (on ne connaît qu'une seule empreinte de ce cachet, le jour de fermeture du bureau de poste italienne),

« Mentone Telegrafo. zona occupata ».

Il existait aussi une griffe rectiligne « Mentone » (35,5 × 5 mm) pour les recommandés.

L'Administration française reprit possession du bureau de Menton le 9 septembre 1943 et dès le premier jour l'ancien cachet « Menton Alpes-Maritimes » fut utilisé.

Documents :
MM. Pierre Benini et Henri Peirone, de la Société Philatélique Mentonnaise

FIN

LES TIMBRES au TYPE BLANC

suite des n° 2 et 3

LE 2 CENTIMES

Certes, vous ne trouverez pas souvent une lettre ou une carte postale affranchie à ce tarif et à cette époque, c'est-à-dire à partir du 4 Décembre 1900, date première de sa mise en vente. Cela se rencontre pourtant par suite de je ne sais quelle circonstance (figure 1), mais il ne peut s'agir que d'une omission, volontaire ou non, puisque cet affranchissement ne correspond pas au tarif des lettres ou cartes.

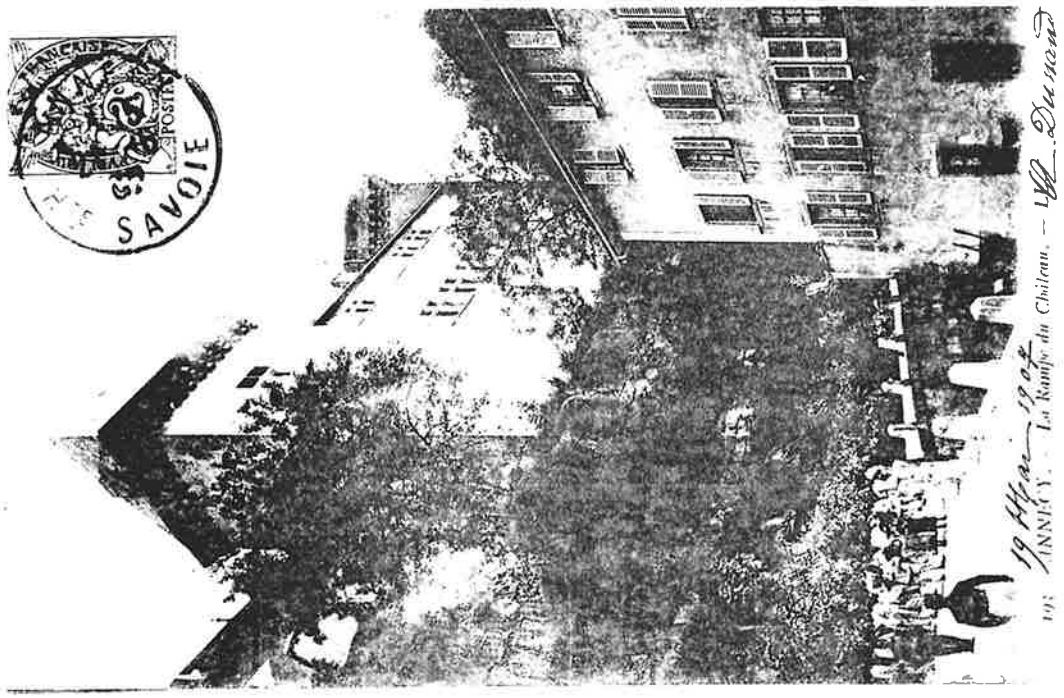

fig. 1

En effet, cette valeur n'a été normalement utilisée, seule, que pour le transport des journaux et imprimés, suivant les indications ci-après :

- du 4-12-1900 au 31-1-1907 imprimés de 5 à 10 grs;
- du 1-2-1907 au 31-5-1908, imprimés sous bande jusqu'à 15 grs;
- à partir du 1-6-1908 journaux "routés" de 50 à 75 grs;
- à partir du 1-4-1920 journaux "routés" de 50 à 75 grs au-delà du rayon limitrophe; de 50 à 75 grs, mais non "routés" dans le rayon limitrophe, de moins de 50 grs "non routés" au-delà du rayon limitrophe;
- à partir du 30 juin 1923, journaux "routés" de 60 à 75 grs.

On classe généralement ce timbre de la façon suivante :

Impression à plat avec deux types : Mieux qu'un long discours, les croquis ci-dessous éclaireront votre lanterne, étant précisé toutefois que la différence d'impression, due à une retouche du poinçon, se situe dans le pli de l'étoffe qui couvre le pied de la déesse. (fig. 2)

I A I B

fig. 2

Impression par rotative On le différencie facilement du type ci-dessus par la forme du 2, souvent par la teinte générale, mais aussi et surtout par l'absence de point dans l'étoffe citée ci-dessus (fig. 3)

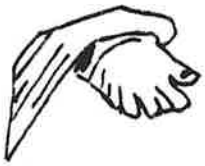

II

fig. 3

Il est inutile d'ajouter, je pense, qu'on rencontre dans cette valeur de nombreuses variétés de piquage, d'impression, de teinte, comme dans les autres valeurs de cette série. On peut s'amuser beaucoup avec elles, mais, hélas, elles ne sont pas toujours bon marché...

Le 2 c. au type Blanc se rencontre surtout dans les "entiers postaux" de cette valeur, constitués uniquement, et pour cause, de bandes pour journaux. Pensez donc, elles furent imprimées de 1901 à 1931 ! 30 ans d'impression pour un entier postal.... c'est un record !

Il serait là aussi fastidieux d'en énumérer les variétés et, bien que ce n'en soit pas une (de variété), mais une "impression sur commande", il semble bon d'indiquer que celledénommée dans notre jargon "COTE JORDAN" (en réalité émise par la banque JORDAN, COHEN et WENNINE) est d'une assez grande rareté et reproduite ci-dessous (fig. 4)

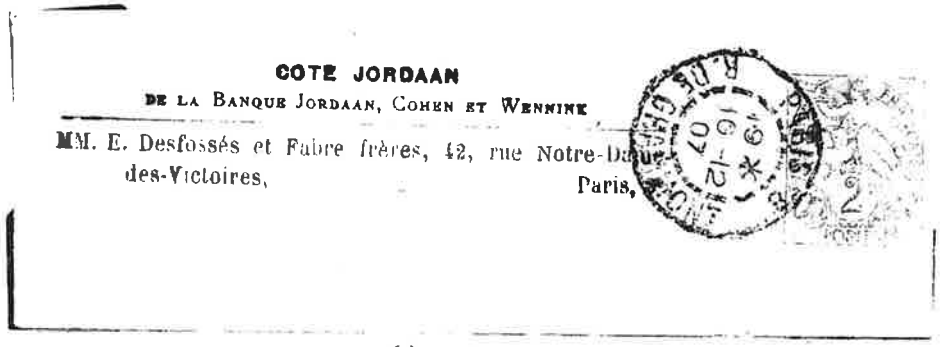

fig. 4

Et sans "mobiliser" notre bulletin, vous trouverez ci-après quelques exemples des surcharges parfaitement authentiques sur des bandes ayant servi de spécimen ou aux cours d'instruction.

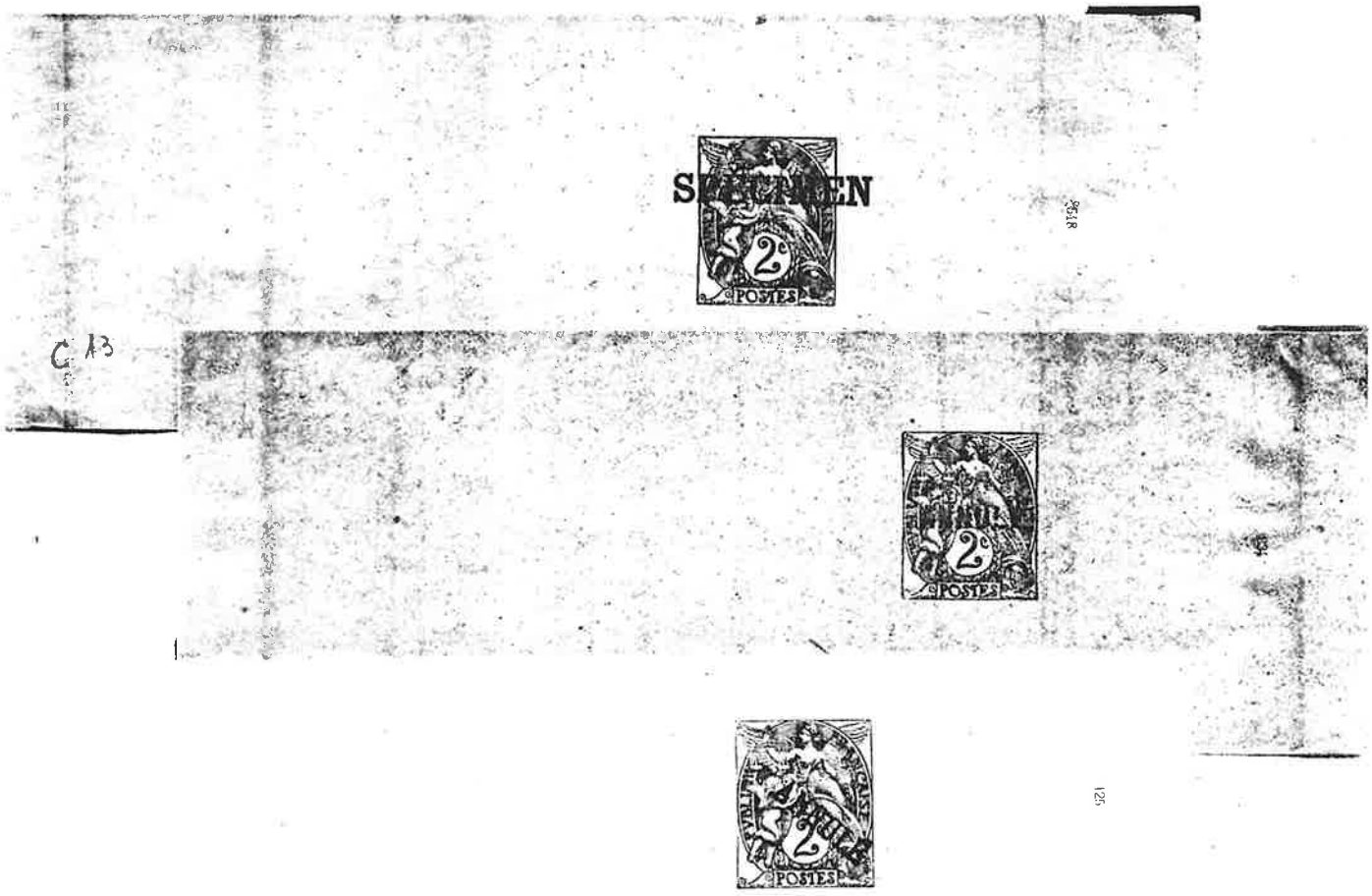

Et, pour en terminer, un mot sur la griffe "1/2 centime en plus" qu'on peut également trouver sur d'autres timbres et d'autres valeurs.

Créée en 1884, elle était apposée sur les bandes de paquets de journaux dont l'affranchissement comprenait, suivant le tarif postal, une fraction de centime.
Exemple : un paquet de 5 journaux devait payer 2 c. 1/2 de port.
L'expéditeur ne pouvant apposer qu'un timbre à 2 c, la Poste frappait le cachet ci-dessous à côté ou sur le timbre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA MARINE MARCHANDE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

3, PLACE DE FONTENOY
TÉL. 567.55.05
CODE POSTAL 75700 PARIS

PARIS, LE 21 JAN. 1980

Services de la Bibliothèque
des Archives et de la Documentation
administrative

2974

Objet: le "CAOBANG "
Référence: votre lettre du 13 janvier 1980

Monsieur,

Par lettre de référence, vous me demandez des renseignements sur le CAOBANG.

La CAOBANG était un paquebot 2 hélices des Messageries Maritimes , construit aux Forges et Chantiers de la Méditerranée (La Seyne) en 1902; son capitaine s'appelait LOQUENTE. Son port d'attache était Marseille. Sa jauge totale: 6751.57 ; sa jauge brute: 6486.92; sa jauge nette: 4.145,64; sa capacité : 7342 m^3. Il était pourvu de 270 cabines de passagers et pouvait embarquer 1800 chevaux.

"Agé de 3 ans, ayant 105 hommes d'équipage, chargé de marchandises diverses, s'est échoué avec bris le 4/I/1906 à POULO-CANTON, par brume intense et forts courants, pendant la traversée de Saïgon à Tourane. Pas de victimes"(Revue Maritime, I er trimestre 1908, p.517).

Espérant que ces précisions éclaireront vos recherches sympathiques, je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef des Services de la Bibliothèque,
des Archives et de la Documentation
administrative,

J. BERNHAUPT

Dans le Bulletin nº 5 , Page 20 , nous nous posions des questions au sujet d'une correspondance insolite.
Les services des Archives de la Marine Marchande ont bien voulu nous nous faire parvenir les précisions ci-contre.
Qu'ils en soient vivement remerciés!

LA RUE de la POSTE aux LETTRES à la Roche-sur-Yon

Vous Connaissez ?

Cette petite rue, située dans le quartier du "Vieux La Roche", relie les rues de la Vieille Horloge et Saint-Hilaire.
Ce nom lui convient à juste titre car elle desservait au XVIIIe siècle le bureau de la poste aux lettres qui était situé à l'angle de ladite rue et de celle de la Vieille Horloge.
Le bureau,(ainsi que ses dépendances,) avaient été édifié sur un terrain dont il existe encore des parties des murs d'origine qui clôturent actuellement un jardin public.
Mais à quelle époque remonte le bureau de poste ? Il est impossible de le préciser. D'Houry, dans ses almanachs, mentionne que le bureau fonctionnait en 1691, sans préciser toutefois depuis combien de temps il était installé.

Ce bureau existait certainement dans cette partie du vieux La Roche, située sur la corniche qui domine l'Yon, où résidait la bourgeoisie, et où étaient installées certaines administrations : la maison de ville, le tribunal seigneurial....

A cette époque, le siège du bureau de poste se confondait le plus souvent avec le domicile personnel du directeur dont le rôle se bornait à assurer la réception ou l'expédition du courrier recueilli, ainsi que la distribution de celui qu'il recevait, tout en assurant le compte quotidien des recettes. En effet, au XVIIIe siècle, la poste aux lettres n'assurait pas de distribution à domicile, et l'habitant de la ROCHE-SUR-YON ou des environs qui attendait une lettre devait passer au bureau la retirer.
Quant aux bourgs qui étaient situés à l'écart, ils étaient desservis par des piétons habilités qui venaient au bureau remettre ou retirer les correspondances.
Quel volume de courrier était alors manipulé ? On ne peut l'apprécier exactement car, dans les provinces, le port des lettres variait à la fois en fonction de la distance parcourue et du poids, et non, comme aujourd'hui en raison uniquement de leur poids.
Un document daté de 1745, nous donne un aperçu du produit du bureau de la Roche-sur-Yon qui s'élevait à 587 livres 12 sols, somme bien modeste comparée au revenu d'autres bureaux du Bas-Poitou, ce qui, à priori, se justifiait par la situation de l'agglomération qui se trouvait isolée par suite des conditions géographiques et des difficultés de pénétration qui caractérisaient la région; en effet, une seule route de poste, celle de Mauléon aux Sables d'Olonne, traversait la localité où était installé un relais qui permettait de changer d'attelage. En dehors de ce "grand axe", d'ailleurs inachevé au moment de la Révolution, il n'existait que des chemins de terre bien souvent impraticables pour une voiture et parfois même pour les piétons. Il fallait pourtant les emprunter pour venir à la Roche-sur-Yon.
A l'emplacement de l'ancien bureau de poste aux lettres, a été contruite une maison d'habitation, dont l'entrée est située au n° 21 de la rue de la Vieille Horloge.

Ci-après, carte précisant l'emplacement du bureau de poste à la fin du XVIIIe siècle.

EMPLACEMENT DU BUREAU DE LA POSTE AUX LETTRES

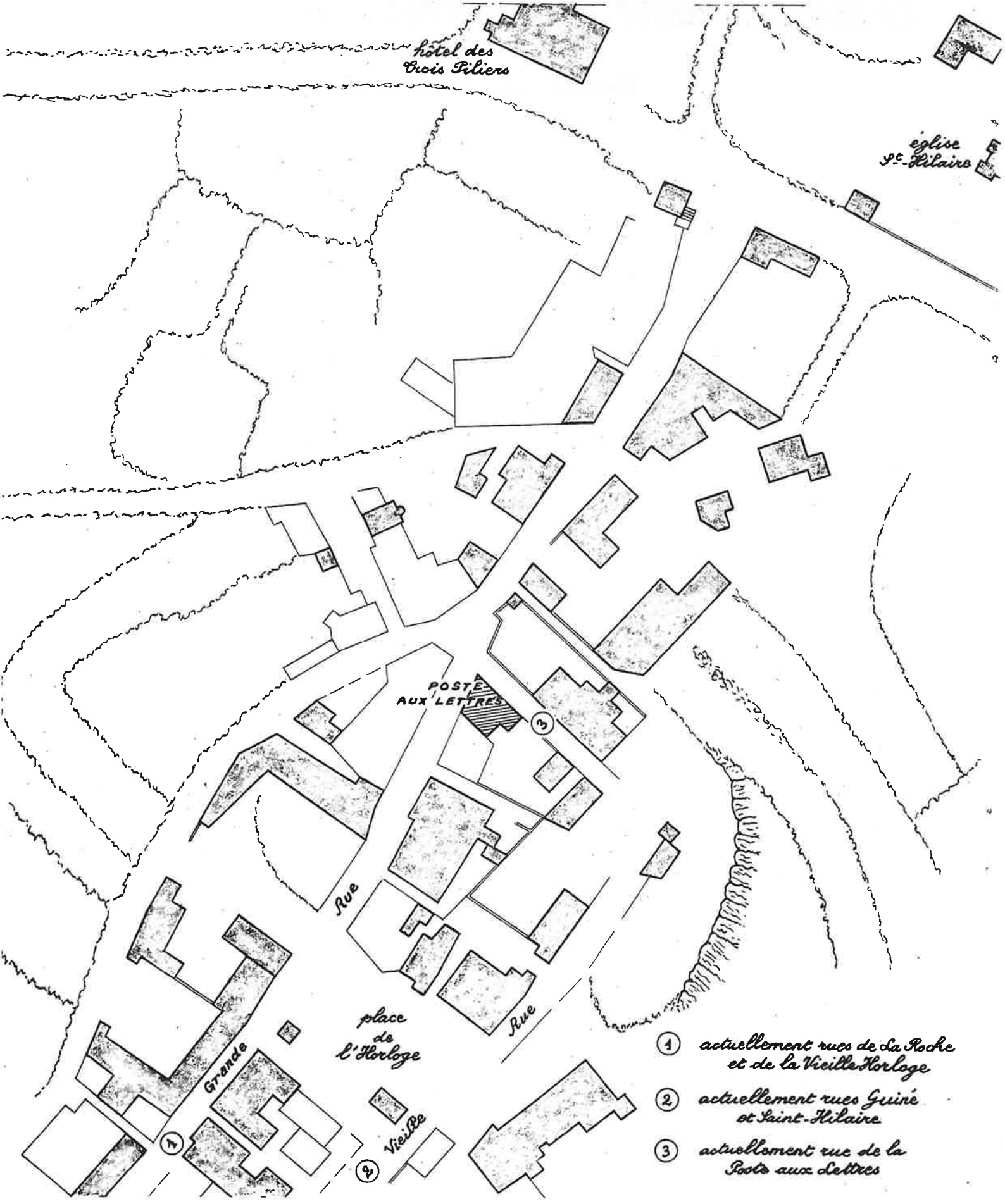

Maurice BRUNO

LES PAVILLONS
vendée sud loire

BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 **MONTAIGU**
Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles

Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES
PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

BEAUTE
COIFFURE
MANUCURE

SOINS DES
CHEVEUX

Salons
FRANCHETEAU Roger

HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux
85600 MONTAIGU

PEUGEOT

RINEAU E.
AGENT

VÉHICULES NEUFS
ATELIER - MÉCANIQUE
TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - **85600 MONTAIGU**
T. (51) 94.00.92

expert

un spécialiste à votre service

TELEVISION RADIO
HI FI MENAGER

AUDITORIUM HIFI

AKAI - HITACHI - KENWOOD - TECHNICS - BOSC - THORENS - 3 A -
CELESTION - SONY - TELEFUNKEN - PHILIPS - THOMSON - I T T -
VEDETTE - RADIOLA - EXPERT - LINCOLN - BAUKNETCH -

VOTRE MAGASIN SPECIALISE

SA DEFONTAINE clisson

TEL 78 01 33 9 rue st jacques

FABRIQUE DE LIQUEURS
FONDÉE EN 1812
3 MÉDAILLES D'OR
3 DIPLOMES D'HONNEUR

85400 - LUÇON
TÉLÉPHONE : 1.48

H. VRIGNAUD fils

Société Anonyme au Capital de 220.000 francs

LIQUEUR Kamok AU CAFÉ

ROSÉE DES CHARENTES
La Liqueur au Cognac
KAYOUSKI
La Liqueur de Noyaux
ELIXIR VRIGNAUD
La Liqueur Jaune

CET EMPLACEMENT ATTEND UN ANNONCEUR

CALENDRIER DES REUNIONS - SECTION DU HAUT-BOCAGE - Année 1980

Centre Social de MONTAIGU - 20 h. 30

Vendredi 28 Mars
Vendredi 11 Avril
Vendredi 9 Mai
Vendredi 6 Juin
Vendredi 27 Juin

Vendredi 29 Août
Vendredi 3 Octobre
Vendredi 7 Novembre
Vendredi 5 Décembre

UN POINT D'HISTOIRE DE L'AEROPHILATELIE

LA PREMIERE LIAISON AERIENNE VILLACOUBLAY PAUILLAC

LE 15 OCTOBRE 1913

On avait déjà essayé, en France et à l'étranger, de transporter par aéroplane des dépêches et des correspondances, mais tout en étant intéressantes, ces tentatives ne revêtaient qu'un caractère exceptionnel de fait divers.

Aujourd'hui la poste aérienne est parfaitement intégrée au service du courrier, mais, à l'aube de l'ère de l'aviation, il n'en était pas de même. C'est pourquoi la tentative du lieutenant RONIN, le 15 Octobre 1913, (un premier essai et un premier succès), marque une date décisive dans l'histoire de l'Aéropostale.

POURQUOI CET ITINERAIRE VILLACOUBLAY-PAUILLAC ?

A l'époque, un bateau partait de PAUILLAC tous les quinze jours pour les Antilles. Le but de la tentative était de remettre à l'Agent des Postes embarqué sur le Paquebot "PEROU", les plis à destination des Antilles recueillis à Paris la veille au soir, donc après le départ du train-poste assurant la correspondance avec le paquebot. En cas de succès, ces plis obtenaient un gain de 14 jours sur la date de départ du navire suivant.

Le terrain de Villacoublay avait été choisi car il était voisin des usines Morane-Saulnier, constructeur de l'appareil qui devait réaliser ce vol.

L'appareil, un Morane-Saulnier, de type M S 6 à moteur GNOME de 60 CV.

LE VOL

L'avion décolla donc le 15 Octobre 1913, à 7 heures du matin avec, à son bord, un sac de 10 K 600 de courrier que lui avait remis, à l'aérodrome même, une automobile des Postes. Le temps était brumeux.

L'appareil fit une escale à Vendôme et un ravitaillement à Poitiers : à 14 H 30, le lieutenant RONIN atterrit à Saint-Julien, près de PAUILLAC, dans une prairie qui avait été balisée au moyen de bandes de tissus déployées sur l'herbe. Un vol de 500 Km, très long pour l'époque, s'achevait heureusement.

Le pilote remit officiellement son sac postal au navire qui appareilla immédiatement.
Ainsi donc, malgré le temps, malgré la distance, le vol avait été un succès incontestable. Il constitue la première liaison postale par avion, il fit sortir définitivement l'avion de son rôle sportif ou militaire.

Ce fut donc l'ébauche du service postal aérien que nous connaissons aujourd'hui.

Le timbre commémoratif :

N° Yvert : Poste aérienne N° 51
valeur 1,50 F
couleurs : brun, bleu, vert-clair;
dessiné et gravé en taille-douce par Jacques Combet
imprimé à raison de 50 timbres à la feuille
format 36 x 22 - dentelé 13

Premier jour : 14 Octobre 1978 à VELIZY-VILLACOUBLAY
et à PAUILLAC

Vente générale : le 16 Octobre 1978.

MODÈLE DÉPOSÉ EXCLUSIVITÉ O.P.P.

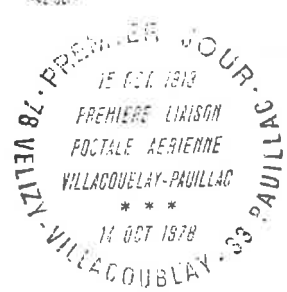

PREMIER JOUR
PERMISSION
FIRST DAY COVER

A L'AIDE...?

Comme chaque année, le Président a partagé la galette des rois avec les membres de la section "Jeunes" de l'APY au cours de leur sympathique réunion du 6 Janvier. Une trentaine de sociétaires y participaient sousla douce houlette de notre délégué du GPCO, Etienne MOREAU. Nous avons tous passé un bon moment....

Bien entendu, il fallait récompenser ces amis à part entière et nous avons tiré au sort quelques petites choses..... C'était vraiment de petites choses !

Aussi, je pense me faire l'avocat de tous les intéressés en vous demandant à vous, adultes, de chercher dans vos boîtes et vos classeurs. Vous avez tous des timbres, enveloppes ou cartes postales timbrées, de France et d'ailleurs, dont vous ne savez que faire... Aidez-nous, donnez-les à nos jeunes Apystes par l'intermédiaire de M. Moreau ou du Président. Vous ferez une bonne action et, croyez-moi, nos débutants vous en serons reconnaissants.

Merci pour eux.....

R E N D O N S A C E S A R . . . .
... ce qui appartient à d'autres.

Notre ami et bibliothécaire Lucien AYMARD s'étant plaint d'avoir vu la 2ème partie de son article sur les empreintes DAGUIN rectifiée ("caviardé" dixit) par la Commission de rédaction, il nous a paru de bon ton de rétablir le texte initial qu'il nous avait proposé.

Voici donc la "vérité toute nue" telle qu'elle apparaît à notre spécialiste (rectifications à apporter au n° 5 de notre Bulletin) :

- page 7 : supprimer l'encadré (de :"Dans le Bulletin n°4 .... à leur utilisation en Vendée.)
- 1ère ligne : au lieu de :"il existe trois sortes d'empreintes Daguin", il faut : "il en existe trois sortes".
- 4ème ligne : il faut :"un cachet-à-dates jumelées à flamme muette", au lieu de "un cachet-à-date jumelé avec une flamme muette".
- renvoi (1), ajouter deux phrases : "Donc, si le rédacteur de cet articulet publié le "5 février 1884 déclare avoir vu les machines en action, c'est qu'elles fonc-"tionnaient en 1883. En tout cas, ce qui est étonnant, ce n'est pas qu'on "trouve des jumelés Daguin en 1883, mais plutôt qu'on n'en trouve pas davan-"tage. Nous tenons à préciser que l'énumération des Brevets et Certificats "d'additions que nous vous donnons fait partie de documents xérographiés que "nous possédons et qui nous ont été envoyés par l'Institut national de la "Propriété industrielle."
- page 9, deux dernières lignes, il faudrait : "... en suivant l'ordre chronologique." au lieu de "...en suivant l'ordre chronologique ou suivant toute autre méthode, suivant le goût de chacun.".

Dont acte !

Le COMITE DE REDACTION

LU POUR VOUS DANS LA PRESSE
++++++++++++++++++++++++++++

Délibérations du Conseil Municipal de l'ILE D'YEU :

Le Conseil Municipal va demander au P.T.T. d'acheminer le courrier par avion les 5 et 19 Janvier, 2 et 16 Février, 1er, 15 et 29 Mars, 12, 26 et 30 Avril, 10, 14 et 24 Mai, 14 et 18 Juin, 12 et 26 Juillet, 9 et 23 Août, 6 et 20 Septembre, 4, 11 et 25 Octobre, 8, 10 et 22 Novembre, 6, 20 et 24 Décembre 1980.

A ces dates les horaires des bateaux ne permettent pas une distribution le même jour.

Délibérations du Conseil Municipal de ST HILAIRE DE RIEZ :

Le Conseil approuve la demande faite par la commission de l'Information de demander à Mr Henry SIMON s'il accepterait d'établir un modèle de maquette pour la flamme d'oblitération.

SABINES - les nouveaux tirages

Valeur faciale	tirage	machines	dates connues	cylindre	G.T.	
0,01	3éme	T.D. 3-12	16.7.78	A		
0,02	3ème	T.D. 3-10	27.20.78	A		
0,05	3ème	T.D. 3-11	25.10 au 11.12.79	A	25.11	
0,10	15ème 16ème	T.D. 6-7 R.G.R.1	9.10 au 8.11.79 20.11 au 23.11.79	D E		2RE
0,20	10ème 11ème	T.D. 6-7 T.D. 6-1 T.D. 6-7	6.6 au 22.6.79 BANDE A GAUCHE 2.11 au 19.11.79 16.7.79 BANDE A GAUCHE	D D		2RE 2RE
0,30	6ème 7ème	T.D. 6-1 T.D. 6-2	1.10.79 8.10 au 16.10.79 8.11 au 16.11.79		1.10	
0,50	7ème 8ème	T.D. 6-3 T.D. 6-1	22.6.79 24.11 au 4.12.79	B	22.6	
0,70	1er	T.D. 6-1	13.9 au 25.9.79	A		2RE
0,80 b;v.	6ème	T.D. 6-7	25.9 au 3.10.79	B		RE à G.
1,00 b.o.	3ème 4ème	T.D. 6-2 T.D. 6-2	18.10.79 17.12 au 20.12.79		18.10	 2RE
1,10	3ème 4ème	R.G.R.1 T.D. 6-7	20.9 au 11.10.79 4 au 5.10.79	C D	4.5/10	
1,30	2ème 3ème 4ème	T.D. 6-2 R.G.R.1 R.G.R.1	27.9 au 28.9.79 23.10 au 8.11.79 12.12 au 4.1.80	B A	G.T.	2RE
1,60	2ème 3ème	T.D. 6-1 T.D. 6-7	26.9.79 26.11.79	A	26.9	 2RE
1,80	1er 2ème	T.D. 6-1 T.D. 6-7	8.8 au 27.8.79 4.12 au 16.12.79	A		2RE
2,00	6ème	T.D. 6-2	19.10 au 6.11.79	C	19.10	2RE
3,00	5ème	T.D. 6-2	22.11.79	B		2RE

La Publicité sur les IMPRIMES des Postes & Télégraphes

Voilà encore un côté ignoré d'un thème de collection !

Là aussi, je ne suis pas un spécialiste, ce qui ne m'empêche pas d'essayer de sortir des sentiers archi-battus.

Le saviez-vous seulement ? Certains imprimés très officiels des P.T.T. portaient, et portent encore, une publicité privée. Cela peut surprendre, au premier abord, lorsqu'on s'aperçoit que la "Pub" était déjà très usitée, il y a 50 ans, par une de nos grandes administrations. Que penseriez-vous si, au moment de remplir votre déclaration de revenus (c'est l'époque), vous constatiez que les imprimés vantent la qualité de telle automobile ou celle de telle lessive ?

Vous en seriez scandalisé !

Pourtant nos parents ne l'étaient pas.... Voici quelques exemples de ce que l'on peut trouver dans les "boîtes".

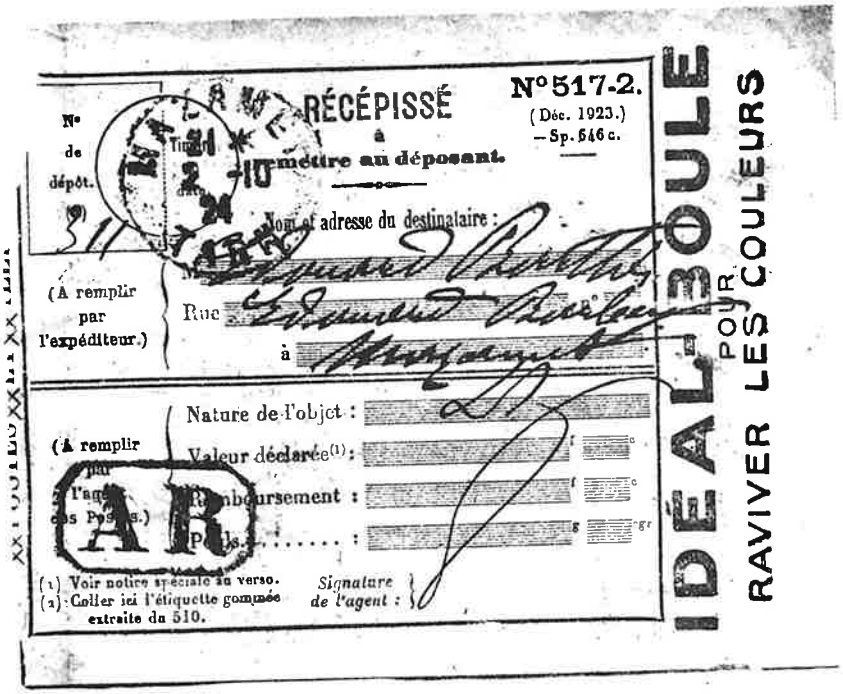

du 2 Octobre 1924

du 16 Août 1924

Verso d'une enveloppe CCP du 21-10-1933

Pour 25 FRANCS FRANCO

votre **Machine à Écrire** sera aussi une

Machine à Additionner

RAPIDE et

PRÉCISE

Il vous suffit de nous indiquer la marque de la machine à écrire que vous employez

Vous effectuerez toutes vos additions aussi rapidement qu'avec n'importe quelle machine à calculer

LE

TOTALISATEUR INTÉGRAL

BREVETÉ S. G. D. G.

est appelé à rendre les plus grands services aux Commerçants, Industriels, Comptables, Caissiers, etc..., etc...

Pour le recevoir, virez 25 francs à notre Compte Chèques Postaux Paris 140-12

B E P, 12, Rue Armand-Moisant -- PARIS-15e

LE CRAYON A POINTE D'AGATE

GARANTI INUSABLE

est inséparable du

CARNET-COPIEUR RUWA-BELL

Sans encre et sans plume

deux à six copies parfaites

Avec Ruwa-Bell copieur sans rival la copie vaut l'original

Contenu de notre envoi d'essai

1 Carnet-copieur "RUWA-BELL", format commercial, de 50 lettres et 50 doubles avec répertoire, 2 carbones double-face, carton intercalaire et sous-main

1 Crayon d'agate, monture ébonite noire

1 Sachet de Poudre Fixative.

Afin de vous permettre d'apprécier la valeur, pour votre correspondance, des Carnets-copieurs "Ruwa-Bell", pour écriture à la pointe d'agate, nous vous proposons de vous faire, franco votre domicile, sous pli recommandé,

contre virement de **frs. 21,80**

à notre C./Chèques Postaux Strasbourg 142-75, l'envoi d'essai dont vous trouverez ci-dessus (à droite) le contenu.

ÉTS RUWA-BELL, Société Anonyme, RIBEAUVILLÉ (Alsace) R. C. Colmar B 731

PUBLICITÉ CHÈQUES-POSTAUX SERTIC 12, rue Armand-Moisant - Paris-XVe

Verso d'une enveloppe des CCP du 12-12-1933

3 Millions de cycles en circulation

BON POUR UN ESSAI

chez

Peugeot

Il a le véhicule que vous chercher

70.000 Véhicul dans le monde ent

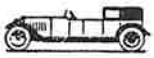

Voir au dos

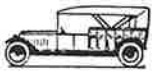

Voir au dos

Peugeot

Peugeo

VELOS

CYCLO-MOTOS

MOTOS

15 CV

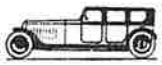
18 CV (SANS SOUPAP

A DECHIRER

Le Port est gratuit. Le facteur doit délivrer un recépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

TOUS CATALOGUES FRANCO SUR DEMANDE

80, Rue Danton
LEVALLOIS-PERRET
(SEINE)

Pour la Publicité Postale (Affiches, Buvards, Imprimés) s'ad. 52 Rue Pierre Charron à Paris au CONSORTIUM FRANCAIS DE PUBLICITE ou à ses Agents départementaux et locaux.

11 USINES
12 SUCCURSALES
PLUS DE 3000 AGEN

Verso d'un télégramme du 17-10-1924 (type I)

3 Millions de cycles Peugeot en circulation

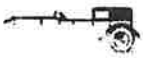

Indications de Service:

BON POUR UN ESSAI

chez

Peugeot

Il a le véhicule que vous chercher

70.000 Véhicules Peugeot dans le monde entier

VELOS

CYCLO-MOTOS

MOTOS

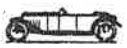
5CV (QUADRILLETTES)

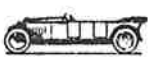
10 CV

15 CV

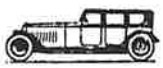
18 CV (SANS SOUPAPES)

TOUS CATALOGUES FRANCO SUR DEMANDE

80, Rue Danton
LEVALLOIS-PERRET
(SEINE)

POUR LA PUBLICITÉ P.T.T.
(Affiches Imprimés, Publicité sous glace etc.....) S'ADRESSER AU :
Consortium Français de Publicité
52.54, Rue Pierre Charron. PARIS
OU A SES AGENTS DÉPARTEMENTAUX ET LOCAUX

11 USINES
12 SUCCURSALES
PLUS DE 3000 AGENTS

Verso d'un télégramme du 4-10-1924 (type II)

On dit parfois que "la collection" en général coûte cher et qu'elle est réservée à une catégorie de gens privilégiés. Quelle erreur ! Croyez-moi, on peut monter une collection très attrayante avec des pièces philatéliques (les Sabines par exemple) ou marcophiles (les ports-payés, les retours à l'envoyeur, les imprimés avec "pub" etc...) sans qu'il vous en coûte bien cher et sans grever le budget familial. Seulement, voilà, il faut avoir la foi et aimer ce qu'on fait, parfois même outre mesure !

Si seulement je pouvais vous communiquer ma passion !!

Le Président.

A ne pas manquer pour un empire ...

LE REPAS ANNUEL DE L ' AMICALE

C'est le dimanche 27 AVRIL que nous nous réunirons pour la sortie annuelle , dans un joli coin "déniché" par nos amis du Haut-Bocage et peu connu des yonnais , le PONT DE SENARD , à Saint-Hilaire-de-Loulay.

Un menu abondant et de qualité est proposé :

Jugez-en plutôt:

- plateau de fruits de mer,
- merlu beurre blanc,
- gigot d'agneau,
- garniture de légumes,
- salade ,
- fromages,
- tartes , fruits , café ..
- vins divers , café..

sans oublier la traditionnelle coupe de champagne

Le tout ,pour 70 F. tout compris.

L'après-midi ,possibilité de visiter le moulin à vent de Bois-Jarry , à Mormaison , qui fonctionne toujours et moud le grain.

Beaucoup de plaisir en perspective.

Inscrivez-vous sans plus tarder près des collègues suivants : (au choix)

- Mr A. KERDRAON , 6 , rue des Bleuets , 44190 Gorges
- Mr G. ABERT , 50 , rue Abbé-Lemire , La Roche.

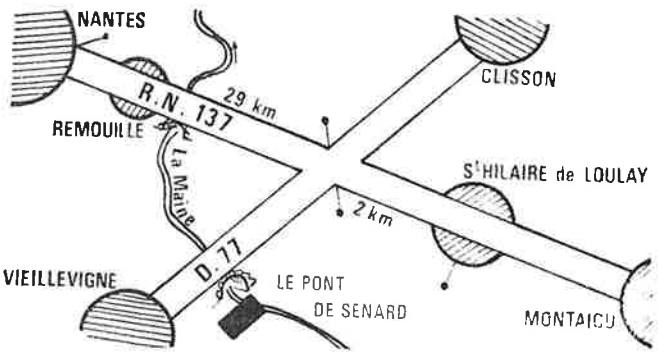

Le cachet Rectiligne

"Thouarsais la Caillère"

THOUARSAIS LA CAILLÈRE

Réponse à une question posée par un collègue dans le bulletin n° 5.

Je crois à un cachet de gare, il en a toutes les caractéristiques. La station de Thouarsais - La Caillère avait été dotée, à l'époque de sa création, par la compagnie des Chemins de fer dont elle dépendait d'une griffe privée (comme la majorité des gares françaises). Cette grille, qui n'était pas postale, était utilisée sur les documents de gares.

Précisons cependant que certaines gares utilisèrent, exceptionnellement et très rarement, leur griffe (ou cachet), pour annuler le timbre - poste apposé notamment sur des "avis d'arrivée de marchandises".
Cette gare était située sur la ligne Fontenay-le-Comte à Cholet par Vouvant - Cezais et Chantonnay.

Il ne s'agit pas d'une fusion de communes car la gare concernée desservait deux agglomérations proches : Thouarsais-Bouildroux et la Caillère, d'où le nom abrégé. Ce cas n'est pas unique, car sur la même ligne il y avait les gares de Vouvant - Cezais et Bourneau - Mervent.

Mais comment cette carte postale, postée à la Roche-sur-Yon le 13 Avril 1917 à destination de Challans, a-t-elle pris une destination opposée ? Il faut se placer dans le contexte de l'époque : la grande Guerre. Beaucoup d'employés du bureau-gare de la Roche-sur-Yon et de convoyeurs étant mobilisés, il furent remplacés par des intérimaires qui n'étaient certes pas initiés complètement aux arcanes du tri.

D'autre part, la gare de la Roche-sur-Yon, à cette époque, avait un trafic important (5 lignes utilisées à plein), et elle recevait en plus des trains sanitaires amenant les blessés du front, d'où parfois une certaine confusion.

Il ne faut donc pas s'étonner que, compte tenu des faits précités, la carte postale en question ait été mal "aiguillée" au départ et, qu'ayant échoué sur la portion de ligne Chantonnay à Vouvant - Cezais, elle reçut l'empreinte de la griffe de la gare de Thouarsais - La Caillère, pour justifier, peut-être, le retard dans l'acheminement.

Un autre collègue pourra, je l'espère, compléter ou amender ma réponse.

Maurice BRUNO.

56 = 74

"La Philatélie Française" de Janvier 1980, à sa page 6 nous signale les émissions de l'année 1979.

56 timbres.

La rédaction de cette publication les répertorie d'une façon claire mais sans penser que l'Administration a pu en émettre d'autres.... et non des moindres, qui, à part pour La Philatélie Française doivent être collectionnés pour qui "fait" la France.

Je pense en particulier, et je ne suis pas le seul, à la série SABINE "Gomme Tropicale". Et les carnets ? Bien sûr, faudra-t-il ajouter les mêmes carnets en Gomme Tropicale.... ainsi que le carnet Croix Rouge, la carte postale avec nouvelle valeur.... introuvable, puis, sans parler des variétés, les deux Sabines avec n° au verso.

Ce qui fait un total plus rondelet que celui annoncé de + 148,00F, c'est à dire : 229,43F.

C'est trop pour des nouveautés.

C'est beaucoup trop pour celui qui les achète par quantité, si petite soit-elle.

Gardons l'espoir, leitmotiv du collectionneur, que 1980 ne soit pas pire que 1979 !

J.P. GAUDEMER

APPEL PRESSANT AUX AMICALISTES

N'ECRIVEZ PAS AUX RESPONSABLES DE FONCTIONS SALARIES A LEURS BUREAUX

L'Amicale demande avec insistance à ses adhérents de ne pas écrire aux responsables de fonctions à l'adresse de leur usine ou de leur bureau.

Certains directeurs n'apprécient pas du tout l'arrivée d'une lettre nominative, même si une telle correspondance est très exceptionnelle et purement philatélique.

Au besoin, demandez plutôt l'adresse du domicile du responsable concerné au président, au secrétaire ou à M. MOREAU Té. 37.22.40.

Merci pour eux.

NOUVELLES FLAMMES DE VENDEE

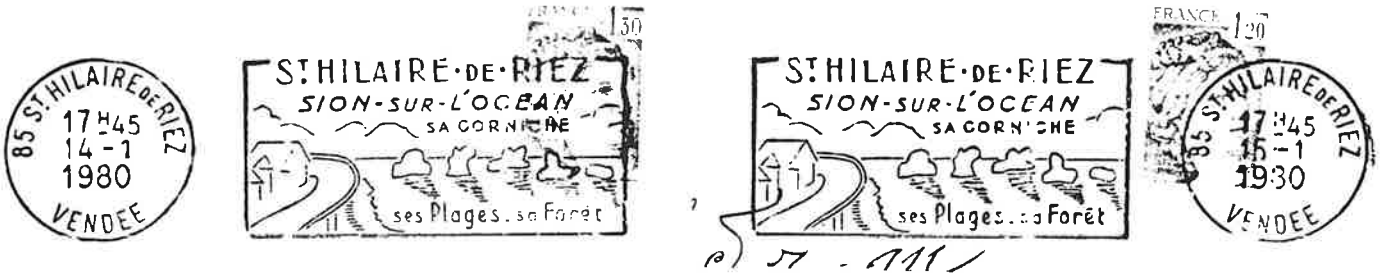

Saint-Hilaire-de-Riez passé à gauche le I5 Janvier

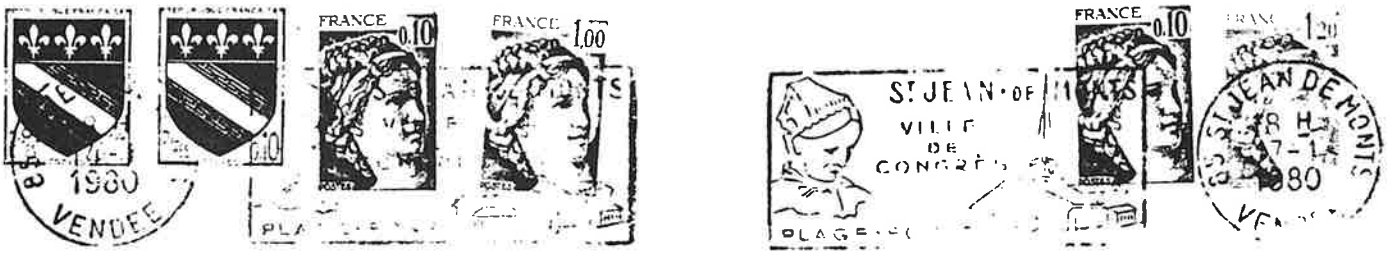

St-Jean-de-Monts passé, semble-t'il, entre le I4 et le I7

" VOUS AVEZ DIT : "BIZARRE" .

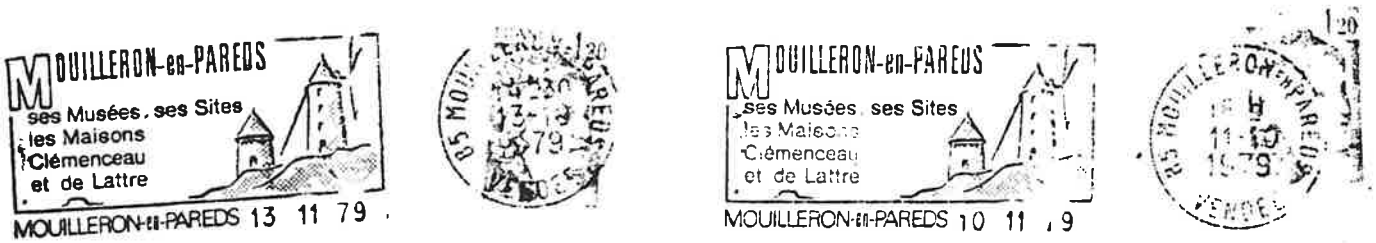

Ces oblitérations donnent chacune deux dates différentes

le I3.II.79 et le I3.IO.79 le IO.II.79 et le II.IO.79

A qui (ou à quoi) peut-on bien se fier ??

DES COMMERCANTS ONT PAYE UNE PUBLICITE DANS CETTE REVUE ; ACHETEZ CHEZ EUX . MERCI .

OUVRAGES PHILATELIQUES DE L'A.P.Y.

I - Le Dictionnaire des SEMEUSES à TYPES MULTIPLES.

II - La POSTE ANCIENNE des origines à 1791 + supplément 1968 et 1974

III - Catalogues des Oblitérations Mécaniques à flamme illustrée et stylisée - Tome I et II, 1971

IV - Encyclopédie des T.P. de France Tome I et Annexe

V - Monographie des T.P. de France de 1903 et 1906 + supplément, au Type SEMEUSE

VI - Catalogue spécialisé des T.P. de France 1900 - 1940 + supplément

VII - Les ENTIERS POSTAUX de France et de Monaco

VIII - Catalogue des T.P. Les fleurs du Monde Entiers 1973

IX - Catalogue des T.P. Les Animaux du Monde Entier 1973

X - Spécialisé France T.P. de 1900 à 1940 et de la seconde Guerre mondiale 1940 - 1945

XI - Catalogue Y et T -

XII - PHILAROCHE, les Oblitér ations mécaniques françaises Pascal Rabier

XIII - Cachets à date de France sur Type SAGE (1876 - 1901)

XIV - Les Timbres Poste au Type PASTEUR

XV - Spécialisé France LES ROULETTES

XVI - Catalogue des Entiers Postaux de France et des Pays d'expression française

XVII - Cachets à date de France (1854 - 1876)

XVIII - Catalogue Cartes Postales Neudin

XIX - Les Estampilles postales de la Grande Guerre

XX - l'Oblitération française (initiation)

Réservez vos achats aux commerçants qui nous aident

Société des

Charpentes FOURNIER

S.A. au capital de 220 000 F

Siege social Rue des jardins
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE sur VIE
tel (51) 31.82 95 - 31 81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211 213

TRIANGULÉES

LAMELLEES Collées
2143.3

BEAUTÉ
COIFFURE

INSTITUT
D'HYGIÈNE
CAPILLLAIRE
POSTICHES

salons
Gaboriau

17 AVENUE GAMBETTA
Tél. : 37-05-28 85000 LA ROCHE SUR YON

Pour moi, Populaire veut dire ... solidaire.

Banque Populaire

AGENCES :

LA ROCHE SUR YON
11,13 Rue Lafayette - tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN-YOLE
tél: 37.27.91

G. HERZOG 3 rue P. BAUDRY
LA ROCHE-S-YON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles, Ivoires etc .....
- Exclusivite du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements
  Travail rapide et soigné
- GRAND CHOIX DE MIROIRS DE STYLE

BAR , TABAC , P.M.U., PRESSE

Articles pour fumeurs

Salle de rèunion

★

LOTO

Validations jusqu'au Mardi 15 heures

★

LE NARVAL

4 , Rue Paul Baudry

LA ROCHE-SUR-YON Tel : (51) 37 . 07 . 42

LE RETRO

BAR - CRÊPERIE - GLACIER

- Ses Galettes de BLÉ NOIR
- Ses Coupes Maison

PLACE DU MARCHÉ
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 62.18.14

- Sa carte des BIÈRES

Belges Ecossaises
Allemandes Holandaises
Anglaises Danoises
Irlandaises
Tchèques Françaises